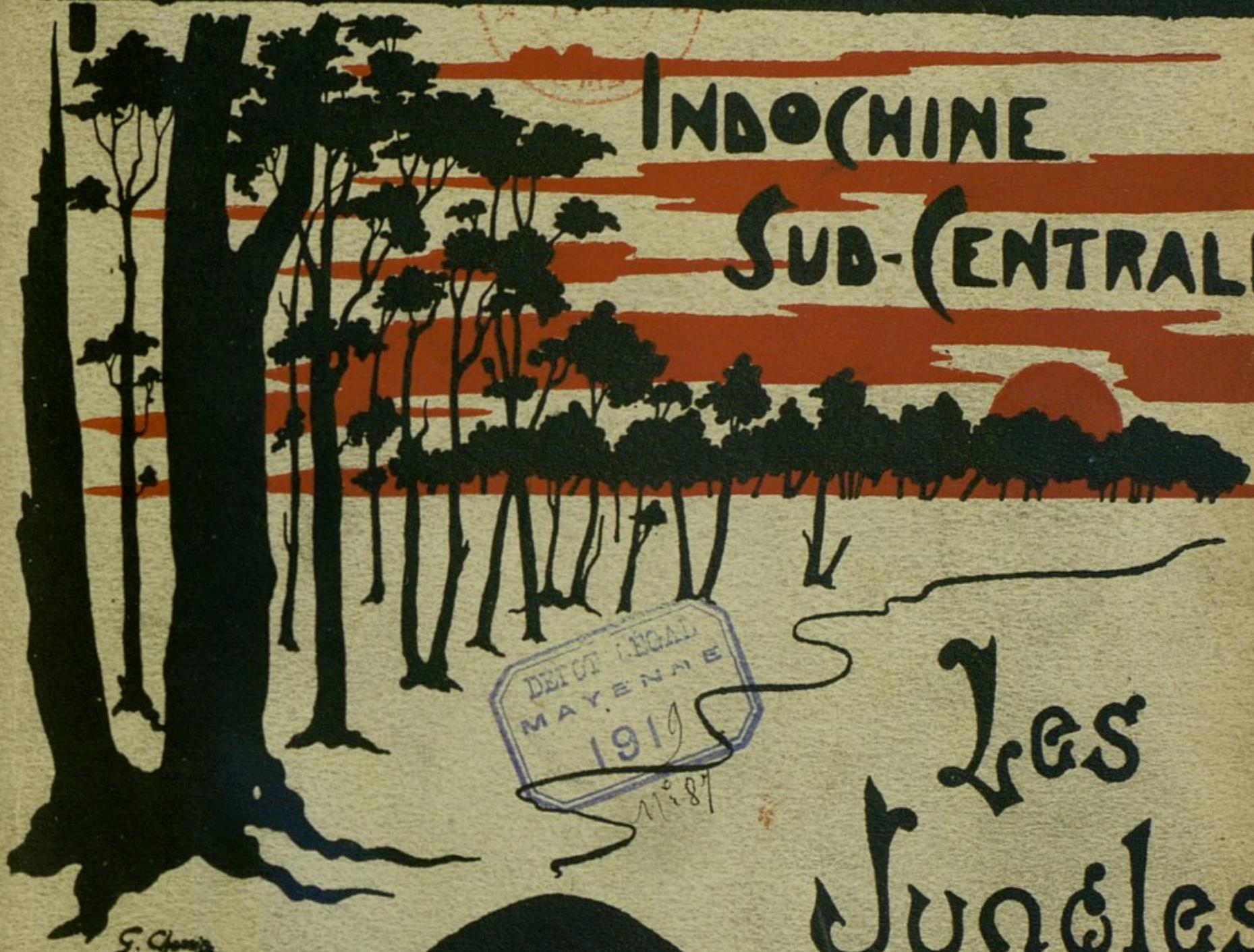


10502

MISSION H. M. MAÎTRE

INDOCHINE

SUB-CENTRALE



G. Goussier

DEPT LEGAL
MAYENNE
1919
1187

Les Jungles Moi



PARIS
EMILE LAROSE
LIBRAIRE-ÉDITEUR
1912

MISSION HENRI MAITRE

(1909-1911)



Indochine Sud-Centrale

Les Jungles Moï

Par HENRI MAITRE

DES SERVICES CIVILS D'INDOCHINE

*Exploration et histoire des hinterlands moï du Cambodge, de la Cochinchine,
de l'Annam et du bas Laos*



PRÉFACE de M. STÉPHEN PICHON

Sénateur — Ancien Ministre des Affaires Etrangères



Ouvrage honoré d'une subvention des Gouvernements locaux du Cambodge,
de l'Annam et de la Cochinchine

*Orné de 43 dessins et plans dans le texte d'après les croquis
originaux de l'auteur,
de 145 phototypies hors texte et de 9 cartes*



PARIS

EMILE LAROSE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

11, Rue Victor-Cousin, 11,

—
1912



TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
A MONSIEUR PAUL LUCE	I
PRÉFACE.	III

PREMIÈRE PARTIE

LE PLATEAU CENTRAL SUD-INDOCHINOIS

CHAPITRE PREMIER

Du Cambodge au Darlac

De Saïgon à Kratié. — Organisation de la mission. — De Kratié au Darlac	3
---	---

CHAPITRE II

Du Darlac aux sources du Plai et du Song Bé

Les Pih rebelles du bas Krong Knò. — Embuscade de B. Drò. — Les premiers villages mnong. — Le massif du Nam-Lyir. — Soumission de B. Pou-Srà. — Découverte du Plateau Central sud-indochinois. — Reconnaissance des sources du Plai et du Song Bé. — Le L. Rli. — Fondation du poste de B. Pou-Srà	15
--	----

CHAPITRE III

Vers le Donnaï

LES MASSIFS MONTAGNEUX DU PAYS PRÈH

Le bassin du D. Rlih et ses chutes. — Chez les Preng. — Le Donnaï. — Les massifs montagneux du pays prèh. — La légende du L. Gung. — Chutes et collines. — Trahison de B. B. Daych. — Les hommes sauvages du Nam-Noung	36
--	----

CHAPITRE IV

Le Plateau central de l'Indochine méridionale. — Première descente sur la haute Cochinchine

Les pierres du D. Pour. — La source du D. Pour. — Attaque de B. Bu-Rdang. — Les sources de la Rvé, de la Tioba et du Prek Té. — Le haut Hoyt et la source du Prek Tchlong. — Raid sur Sré-Ktum, Budop et Hon-Quan — De Hon-Quan à B. Pou-Noung par la vallée du D. Pam.	67
---	----

CHAPITRE V

Vers la Cochinchine et le Cambodge par la haute vallée du Song Bé et le pays des Stieng

	PAGES
La vallée du Song Bé — Le piton de la Yumbra. — Chez les Stieng indépendants. — De Hon-Quan à Saïgon. — De Hon-Quan au Mékong par le Thbong-Khmum.	94

DEUXIÈME PARTIE

DE KRATIÉ A PHANTHET. — DE PHANTHET A KHONG PAR LA FRONTIÈRE ORIENTALE DU CAMBODGE

CHAPITRE PREMIER

De Kratié à Phanthet

De Phnom-Penh à Khône et retour à Kratié. — Les « beng » du bas Mékong. — De Kratié à B. Pou-Srà par la vallée du P. Té. — De B. Pou-Srà au Darlac par les sources du Klau. — De B. Don à Djiring ; les premiers affluents de la moyenne Srépok, les tributaires du bas Krong Knò, le haut D. Rmang. — De Djiring à Phanthet.	117
---	-----

CHAPITRE II

De Phanthet à Kontum

I. — EXPLORATION DU MOYEN DONNAÏ

Le plateau de Djiring. — De Djiring à Kinda. — En haut du Donnaï. — De Kinda à B. Pi-Sop. — La descente du moyen Donnaï. — Chez les Dip. — Le prestige des carabines. — Retraite sur B. Pou-Srà	156
---	-----

CHAPITRE III

De Phanthet à Kontum

II. — LES FORÊTS-CLAIRIÈRES

Opérations contre B. Buk-ruèh. — Les forêts-clairières désertes de la moyenne Srépok. — Les Lu Rehong. — Chasses et camps. — Le long du Ya Liau. — La tour cham du Ya Liau. — Le poste de Pl. Tur et les Sadets. — Chez les Jaraï Hedrong. — Du poste de Pl. Kù à Kontum	184
--	-----

CHAPITRE IV

De Kontum à Moulapoumok

La région de Kontum et la mission catholique des Bahnars. — Le Jrai-Li — Le Mang-Mrai et les montagnes du haut D. Hedrey. — Tombeaux et funérailles. — Populations et légendes. — La vallée du Hedrey. — Les sources chaudes de P. Rmam. — B. Vœûne-Sai.	211
--	-----

CHAPITRE V

De Moulapoumok au Mékong par Attopeu

	PAGES
La région de Moulapoumok. — De Moulapoumok à Attopeu. — La région d'Attopeu. — D'Attopeu à Khong par Siempang. — Khong et les chutes de Khône. — De Khône à Stung-Treng et Kratié.	249

DERNIER JOURNAL

LA BOUCLE DU DONNAI

CHAPITRE PREMIER

De Kratié à Saïgon par B. Pou Srà, le Lang-Biang et Djiring

B. Pou-Srà. — De B. Pou-Srà au Lang-Biang. — Du Lang-Biang à Phanthiet par Djiring. — De Phanthiet à Saïgon	289
---	-----

CHAPITRE II

La Boucle du Donnaï

Le Plateau des Ma. — Chez les Çop et les Che-Srè. — Mines de cuivre et échanges. — Sur le versant du Song Bé. — Le prisonnier de B. Pé-Rlà. — Le haut D. Rtih. — La voie de pénétration de la haute Cochinchine	306
---	-----

TROISIÈME PARTIE

RÉSULTATS GÉOGRAPHIQUES DE LA MISSION. — GÉOGRAPHIE, ETHNOGRAPHIE, HISTOIRE

CHAPITRE PREMIER

Géographie. — Ethnographie

§ 1 ^{er} . Structure géographique	327
--	-----

A. — OROGRAPHIE

Plateau des Ta-Iloi.	329
Plateau des Boloven	330
Zone montagneuse centrale	331
Plateau d'An-Khé	332
Plateau des Jarai	333
Plateau du Darlac	335
Zone montagneuse méridionale.	338
Plateau central	343

	PAGES
Plateau du Lang-Biang	346
Plateau des Ma	347
Chaîne annamitique sud-occidentale	349
La plaine du Mékong	352
Glacis cochinchinois	355

B. — HYDROGRAPHIE

a) *Versant côtier*

Rivière de Qu. Tri	356
Rivière de Hué	357
Rivière de Qu. Nam	357
Rivière de Qu. Ngai	357
Rivière de Bong-Son	358
Rivière de Binh-Dinh	358
Rivière de Phuyen	358
Song Ba	358
Rivière de Nhatrang	359
Rivière de Phanrang	359
Song Luy	360
S. Cuau	360
Rivière de Phanthiet	360
S. Phan	360
Rivière de La-Gi	360
S. Ray	360
Donnai	360

b) *Versant du Mékong*

Sé Bang-Hien	363
Sé Don	364
Système Sé Khong, Sé San, Srépok	364
Sé Khong	365
Sé San	366
Srépok	368
P. Té	379
P. Tchlong	379

C. — ZONES DE VÉGÉTATION ET DE PEUPLEMENT

Forêt épaisse.	380
Brousse-taillis	382
Savane et marais	384
Forêt-clairière	386
Zone des pins	390

D. — VOIES NATURELLES DE PÉNÉTRATION 391

§ 2. — Aire de dispersion et classification des tribus moi	392
--	-----

ZONES D'HABITAT DES TRIBUS MOÏ

Première famille

	PAGES
I. — JARAI :	
Hedrong	398
Habau	398
Arap	398
II. — TRIBUS MI-JARAI-MI-RADÉ :	
1° Krung	399
2° Chur	399
3° Mdhur	399
4° Blao	399
III. — RADÉ :	
Kpa	399
Atham	399
Dlé-Rué	399
TRIBUS APPARENTÉES AUX RADÉ :	
1° Ktul	399
2° Drau	399
3° Mun	399
4° Kadung	399
IV. — PIH	400
V. — TRIBUS DE LA CHAÎNE :	
1° Raglai	400
2° Churu	400

Deuxième famille

a) <i>Groupe de l'Ouest</i>	405
I. — CHE MA :	
Chrau	406
Ma	406
Çop	406
Che-Srè	406
Che-Tò	407
Koho	407
Lat	407
II. — TRIBUS APPARENTÉES AUX MA :	
1° Tula	407
2° Teulup	407
3° Kayong	407
III. — STIENG	407
BU-DEH	407
IV. — MNONG :	
1° <i>Mnong de l'Ouest</i> . — Bhiet	408
Bu-Neur	408
Rehong	408
Kong-Khang	408
Ksèh	408
Nong	408

	PAGES
Prèh	408
Ti-Pri.	408
Perong	408
Bu-Deung	409
2° <i>Muong de l'Est.</i> — Gar	409
Briet.	409
Kil	409
Krieng	409
Kesiong	409
Rlam	409
V. — Preng.	410
Dip	410
VI. — 1° Krol.	410
2° Tiom-Pueun	410
3° Rmam.	410
4° Brau	410
Pregar.	411
Su	411
b) <i>Groupe de l'Est.</i>	411
I. — BAHNAR :	
Reungao.	411
Geular	411
Halong	411
Hagu	411
Jeleung	411
Beneum	411
Chi Doc	412
Ta-Lieng	412
Ta Rê	412
Ta-Va	412
Ta-Chôm	412
II. — SEDANG :	
Reungao	412
Hamong	411
Dedrah	412
Keumrang	412
Heré	412
Ka-Giong	413
Moï de	413
la cannelle { Tac-Minh.	413
{ Xa-Giang	413
{ Duong-Nu'o'c	413
{ Duong-Bô	413
Halang.	414
Duan	414
III. — BOLOVEN :	
1° Dju	414
2° Heun	414

	PAGES
3 ^o Oy	414
4 ^o Sapuan	414
IV. — MOÏ DU CENTRE ANNAM :	
Kaseng	414
Alak	414
Veh	414
Kon-Tu	414
Ta-Hoi	414
Leung	415
Pou-THAI.	415

CHAPITRE II

Essai d'histoire

§ 1 ^{er} . — LÉGENDES MOÏ RELATIVES A L'ORIGINE DU MONDE ET A LA DISPERSION DES TRIBUS	417
§ 2. — LES PREMIERS TEMPS HISTORIQUES DE L'INDOCHINE MÉRIDIONALE	425
Le Champa	428
Principauté Ma	431
Principauté Jaraï. — Les Sadets	432
Relations des Cham et des Moï	434
L'épée sacrée	436
§ 3. — LA DOMINATION CHAM SUR LES MOÏ DE L'INDOCHINE SUD-ORIENTALE.	439
Conflits entre Cham et Moï	439
Les Cham dans l'hinterland	440
Démembrement du Champa	444
Les Moï du Panduranga.	444
§ 4. — LA DOMINATION ANNAMITE SUR LES MOÏ DU CENTRE-ANNAM	446
Soumission des Moï du Quang-ngai	446
Vasselage des Sadets	448
§ 5. — RELATIONS DU CAMBODGE AVEC LES TRIBUS MOÏ DU CENTRE ET DE L'OUEST.	450
Relations entre les Sadets et le roi du Cambodge.	450
Les Moï de la Sé Khong. — La poussée laotienne.	454
Expédition khmer à Attopou	455
Relations entre Moï et Khmer.	456
§ 6. — ETAT DE L'HINTERLAND MOÏ A LA FIN DU XVII ^e SIÈCLE.	457
L'Indochine au XVII ^e siècle.	456
Pò Romé chez les Radé	457
Relations des Moï et des Annamites à la fin du XVII ^e siècle et au XVIII ^e siècle	458
§ 7. — ÉTABLISSEMENT DE L'HÉGÉMONIE ANNAMITE. — CHUTE DE LA PRINCIPAUTÉ CHE-MA ET LES MOÏ DE COCHINCHINE — LES MOÏ DU CENTRE ANNAM. — LES MOÏ DU BINH-THUAN	461
Chute de la principauté che-ma	461
Les Moï et la conquête de la Cochinchine	464
Centre Annam. — Pou-Thai et Annamites.	465
Les Moï du Qu. Ngai et du centre Annam	467
Les Moï du Binh-Thuân	472
§ 8. — L'HINTERLAND MOÏ DU MÉKONG AU XIX ^e SIÈCLE A LA VEILLE DE L'OCCUPATION FRAN- ÇAISE	474

	PAGES
Ruine de la domination cambodgienne	474
Fondation de Siempang.	475
Les Laotiens dans l'hinterland	475
Le Ia Pu.	477
La colonie cambodgienne de Siempang	477
L'invasion siamoise	479
Esclavage et commerce.	482
Etat social des tribus moï	485
L'hinterland du Cambodge	489
Les révoltes de Pucombo et de Votha	492
L'hinterland de Cochinchine	494
§ 9. — LES MOÏ DE LA CHAÎNE ANNAMITIQUE AVANT L'OCCUPATION FRANÇAISE.	496
Moï du Khanh-Hoa	496
Moï du Binh-Thuàn	500
Moï du Phuyen et du Binh-dinh.	506
Moï du Quang-Ngai	507
Moï de la cannelle	513
§ 10. — LA MISSION CATHOLIQUE DES BAHNAR. — LA FRANCE ET LE SIAM DANS L'HINTER- LAND	517
Fondation de la mission des Bahnar	517
La révolte des Lettrés	520
L'activité siamoise	521
L'affaire Mayréna	523
La mission Pavie dans l'hinterland moï.	526
I. — Sur la Sé San et la Srépok	526
II. — Sur la Sé Don et la Sé Bang-Hien	532
Intervention de la France.	535
§ 11. — ORGANISATION DE L'HINTERLAND. — LA RÉGION MOÏ DE 1894 A 1912	536
Le Bas Laos.	536
Les Moï du So'n Phòng.	537
Hinterland du haut Donnaï	540
Hinterland de la Srépok	541
Révolte des Boloven.	544
Hinterland du Binh-Dinh et du Phuyen	546
Hinterland de la Cochinchine	548
Hinterland du Cambodge	548
Etat actuel de la région moï	548
§ 12. — LA RÉGION MOÏ ET LA GÉOGRAPHIE	551
BIBLIOGRAPHIE	559

TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE

PLANCHES	PAGES
I. — 1. Route de Kratié au Darlac. Passage du D. Krieng	2
II. — 2. Halte en forêt-clairière. — 3. Le convoi en forêt-clairière	6
III. — 4. B. Lombaki (moyenne Tioba). — 5. Le Plai au passage de la sente basse charretière de Kratié au Darlac	8
IV. — 6. Camp en forêt-clairière. — 7. En forêt-clairière	8
V. — 8. Camp en forêt-clairière. — 9. Camp en forêt-clairière	10
VI. — 10. Un coin de forêt-clairière. — 11. B. Mé-Thuot. Le camp de la milice.	14
VII. — 12. Panorama du lac Tak-lak, depuis le poste de milice	16
VIII. — 13. Bordure de la poche marécageuse de B. Tiet. — 14. Les marais de B. Tour au pied du poste	18
IX. — 15. Types pih. Le chef de B. Tour et sa femme. — 16. Types pih. Le chef Ma-Yé	20
X. — 17. La terrasse fâtière du Yok Laych (1.010 m. d'altitude). — 18. Yok Laych. Tombe mnong	28
XI. — 19. Le chef de B. Pou-Prong. — 20. Ndjrak-Ot, chef de B. Pou-Srà. — 21. Le village de B. Pou-Srà	30
XII. — 22. Les Lu Ndrung (au sommet, le cairn principal) — 23. D. Deur. Le L. Trap aux basses eaux	70
XIII. — 24. D. Deur. Les grès en aval du L. Trap. — 25. Le Plai à B. Pou-Kroyt (type de cours d'eau en forêt clairière)	74
XIV. — 26. B. Pou-Kroyt. Huttes de raï. — 27. Village mnong de B. Pou-Troum	80
XV. — 28. Type de Mnong Phiet. — 29. Le poste de Sré-Ktumi	84
XVI. — 30. Sur le P. Tchlong. Radeaux — 31. Sur le P. Tchlong. Maisons flottantes (<i>Nha-bé</i>)	112
XVII. — 32. Sur le P. Tchlong. Les <i>nha-bé</i> . — 33. Les bords du Mékong. Un coin de berge aux grandes eaux	114
XVIII. — 34. Le hameau de Sré Ueng. — 35. Route de Kratié à B. Pou Srà. — Le camp du Kraï	126
XIX. — 36. Bassin du moyen P. Té. Efflorescences granitiques dans la forêt-clairière. — 37. B. Mé-Si. Le <i>nih-uer</i>	128
XX. — 38. La moyenne Tioba aux basses eaux. — 39. Village mnong de Poulà.	130
XXI. — 40. B. Poulà. Intérieur d'une hutte. — 41. Poste de B. Pou-Srà. Chantier de colonnes.	136
XXII. — 42. Poste de B. Pou-Srà. Transport de colonnes. — 43. B. Pou-Srà. Feu de brousse	136
XXIII. — 44. Les montagnes de B. Iuk-Jù. La mission dans les abatis de raï. — 45. Montagnes et village du pays preng	142

PLANCHES	PAGES
XXIV. — 46. Panorama de Djiring, pris depuis la route de Dalat. — 47. Les rizières de Djiring et le massif du Bréiang, depuis la délégation. — 48. Panorama du Plateau de Djiring, depuis la délégation.	148
XXV. — 49. Djiring. Le village annamite. — 50. Djiring. Le village moï.	150
XXVI. — 51. Route de Djiring à Phanthiet. Vue vers le Sud-Ouest, depuis la section comprise entre Da Troum et Yankar. — 52. Route de Djiring à Phanthiet. Les pins et les gorges de la chaîne, depuis la section comprise entre Da Troum et Yankar	154
XXVII. — 53. Route de Djiring à Phanthiet. Dans la chaîne annamitique. — 54. Route de Djiring à Phanthiet. Vue d'un village moï dans le ravin, en contrebas de la route	156
XXVIII. — 55. Village che-tò de B. Rlâ. — 56. Type de collines débroussaillées pour l'établissement des raï	164
XXIX. — 57. Femmes mnong de B. Pou-Pet. — 58. Le Yok Yang-Rpò, vu depuis le Yok Yang-Bra	192
XXX. — 59. Ruine cham du Ya Liau (angle Nord-Est et porte). — 60. Ruine cham du Ya Liau (côté Sud)	200
XXXI. — 61. Ruine cham du Ya Liau. Ornement du fattage. — 62. Types jaraï de Pl. Tali	200
XXXII. — 63. Chandelières atham. — 64. Tombeaux jaraï du Sud (région de Pl. Tali)	208
XXXIII. — 65. Tombeaux jaraï de Pl. Tali. — 66. Tombeaux jaraï du Sud.	220
XXXIV. — 67. Cimetière de Pl. Rlung. Un tombeau (à droite, le <i>bram</i>). — 68. Tombeau des Jaraï du Sud	232
XXXV. — 69. Cimetière de Pl. Rlung. Pieux sculptés des tombeaux. — 70. Cimetière de Pl. Rlung. Pieux sculptés des tombeaux.	232
XXXVI. — 71. Types de Tiom-Pueun	236
XXXVII. — 72. Chute de Khône. Un coin de Salaphet.	272
XXXVIII. — 73. Chutes de Khône	280
XXXIX. — 74. Le chenal de Khône aux basses eaux	280
XL. — 75. En forêt-clairière sur la route charretière de Kratié à B. Pou-Srà. — 76. Village mnong phiet. B. Chœung-Chéas (route de Kratié à B. Pou-Srà)	288
XLI. — 77. Route charretière de Kratié à B. Pou-Srà. La mare au lotus (Tra-péang Bandoé). — 78. Route charretière de Kratié à B. Pou-Srà. Passage d'un arroyo	288
XLII. — 79. En forêt clairière. La halte dans un arroyo	290
XLIII. — 80. Halte dans un cours d'eau de la forêt-clairière.	290
XLIV. — 81. Une rivière en forêt-clairière. La Tioba	292
XLV. — 82. Panorama, depuis la terrasse de B. Ong-Yang (Cône du Yok Ndò et, dans le fond, silhouette du Plateau Central). — 83. Le Nam Lyir, vu à travers la forêt-clairière, depuis la sente de B. Pou-Srà à B. Jen-Drom	292
XLVI. — 84. Sur la route de B. Pou-Srà à B. Don. Un arroyo en forêt-clairière	294
XLVII. — 85. Chez les Pih. Le chef de B. Trap et sa femme. — 86. Dans les marais du Krong Hana	294
XLVIII. — 87. Les marais de B. Kenaych. Au fond, les montagnes d'entre Kr. Hana et Kr. Knò. — 88. Les marais de B. Kenaych aux grandes eaux	296
XLIX. — 89. La poche de B. Dé. — 90. Le Nam-Rèch, depuis la colline de B. Dlé.	296
L. — 91. Chez les Mnong Gar. B. Dé	296
LI. — 92. Le Nam Ka, depuis la sente de B. Dlé à B. Rehhay. — 93. La vallée du Kr. Knò, depuis B. Rehhay	296

PLANCHES	PAGES
LII. — 94. Chez les Mnong Gar. B. Damrong	298
LIII. — 95. Un coin de B. Damrong. — 96. Perche fétiche de B. Damrong. — 97. B. Damrong. Entrée d'une hutte	298
LIV. — 98. En route sur le Lang-Biang. Le passage du Kr. Knò à B. Damrong.	300
LV. — 99. Panorama de la vallée du D. Tong, depuis Yen-Dlê. — 100. Dalat. Le village annamite et, sur le mamelon, la maison du gouver- neur général.	300
LVI. — 101. Sur la route de Dalat à Djiring. Les pins et le gradin d'accès au Lang-Biang (haut D. Tam). — 102. Sur la route de Dalat à Dji- ring. Le Mnil et le Boruas (ce dernier, à gauche)	302
LVII. — 103. Types lat du Lang-Biang (Fram de Pfinnom)	302
LVIII. — 104. Route de Dalat à Djiring. La chute du D. Nhim (L. Khang)	304
LIX. — 105. Grande route de Djiring à Phanthiet. Le tram de Yankar	304
LX. — 106. La délégation de Djiring. — 107. Route de Djiring à Beuko. Chute de la Da Riam	306
LXI. — 108. Sur le plateau des Ma. La forêt de pins à l'Ouest de la Lagna. — 109. Type che-ma de Hankar. Coiffure et boucles d'oreilles. — 110. Type che-ma de Hankar.	310
LXII. — 111. Femme çop. — 112. Sur le Plateau central	314
LXIII. — 113. La grand'route de Ninh-Hoa au Darlac dans la chaîne annamitique. — 114. La grand'route de Ninh-Hoa au Darlac dans la chaîne annamitique.	326
LXIV. — 115. Le village de Médrac, vu depuis le poste de milice (à l'arrière plan, le massif du Tieu Ba). — 116. Groupe de Radé	330
LXV. — 117. Abri de branchages chez les Radé Kpa. — 118. Tombeau radé kpa .	338
LXVI. — 119. Chez les Radé Kpa. Préparatifs d'un repas funéraire. — 120. Chez les Radé Kpa. Préparatifs d'un repas funéraire	342
LXVII. — 121. Tombeau ktul de B. Ai-Bloum. Les perches féliches. — 122. Tom- beau ktul de B. Ai-Bloum. La maisonnette funéraire.	346
LXVIII. — 123. Tombeau ktul de B. Ai-Bloum. Un poteau sculpté. — 124. Tom- beau radé atham de B. Mé-Yach	350
LXIX. — 125. Maisonnette funéraire surmontant un tombeau de Mé-Yach. — 126. Tombeau krung.	360
LXX. — 127. Village pih de B. Kenaych. — 128. Les rizières de B. Kenaych.	370
LXXI. — 129. Les marais de B. Tour. — 130. Moyenne Srépok. La quatrième cataracte	372
LXXII. — 131. Moyenne Srépok. Le Draé Nour. — 132. Moyenne Srépok. Le Draé Dar	374
LXXIII. — 133. La gorge du haut Kr. Knò, en aval de B. Klong. — 134. Village mnong gar. B. Pampei-Deung	378
LXXIV. — 135. Chute du haut D. Dong, près de Pretaing. — 136. Village koho de Pretaing	380
LXXV. — 137. 1. Ceinture radé (langouti). 2 et 3. Tuniques radé. — 138. Couver- tures radé	424
LXXVI. — 139. Couvertures radé. — 140. Arbalètes radé	456
LXXVII. — 141. Lances moi. — 142. Armes et ustensiles moi	488
LXXVIII. — 143. Ustensiles moi. — 144. Différents types de pieux sculptés pour jarre, provenant de chez les Pih et les Gar	520
LXXIX. — 145. Perches à jarre et tube à libations gravés des Preng	528



TABLE DES FIGURES DANS LE TEXTE



FIGURES	PAGES
1. — Plan du village fortifié de B. B. Glé	30
2. — Plan du village fortifié de B. Pou-Prong	34
3. — Plan du village fortifié de B. Pou-Top	38
4. — Plan d'une hutte nong (B. Ndroung-Ndeung)	40
5. — Plan d'une hutte nong (B. Bouk-Sò)	40
6. — Plan d'une hutte preng (B. Pi-Mour)	44
7. — Plan d'une hutte nong de B. B. Daych.	49
8. — Plan d'une hutte de B. Pé-Unh	51
9. — Plan d'une hutte prèh de B. Your	57
10. — Bloc principal des Lu Ndam-Grang	72
11. — Coupe d'une hutte stieng	86
12. — Panorama depuis la terrasse faitière de B. Njiring	163
13. — Tour cham du Ya Liau. Cuve et mukhalinga	199
14. — Silhouette du T. Grong.	206
15. — Silhouette du T. A.	206
16. — Silhouette du T. Denong	207
17. — Massif du Mang-Mrai, vu depuis Pl Nhrong	217
18. — Pl. Rlung. — Toit du grand tombeau	227
19. — Pl. Meo. — Maison du chef: encadrement de la porte d'entrée	235
20. — Pl. Jar. — Pieu funéraire représentant, dans sa forme la plus primitive, un être humain.	237
21. — Pl. Rmam. — Ornaments d'un pignon	240
22. — Cimetière de Pl. Chechoé. — Petite planchette d'angle d'un autel funéraire.	245
23. — Cimetière de Pl. Chechoé. — Planchette découpée ornant le faitage d'un tombeau	245
24. — Huttes brao de S. Po-Thok	255
25. — Hangar précédant les huttes brao	255
26. — Couteau brao	256
27. — Lance brao.	257
28. — Violon brao	258
29. — Pierre féliche de S. Krong-Lak	260
30. — Carte des chutes de Khône	277
31. — Chez les Mnong Gar. — Lit de camp taillé dans un tronc d'igear	298
32. — Plan d'un village che-ma (Beukò)	308
33. — Brelà. — Fragment d'une traverse peinte représentant des crocodiles	312
34, 35 et 36. — Tubes à libations des Radé Kpa, développés suivant un plan vertical et montrant les dessins gravés au couteau	401

37, 38 et 39. — Tubes à libations des Radé Kpa, montrant les dessins gravés au couteau	402
40 et 41. — Tubes à libations des Radé Kpa, montrant les dessins gravés au couteau	403
42. — Tubes à libations des Radé Kpa, montrant les dessins gravés au couteau	404
43. — Planche fétiche peinturlurée des Mnong Brie!	404

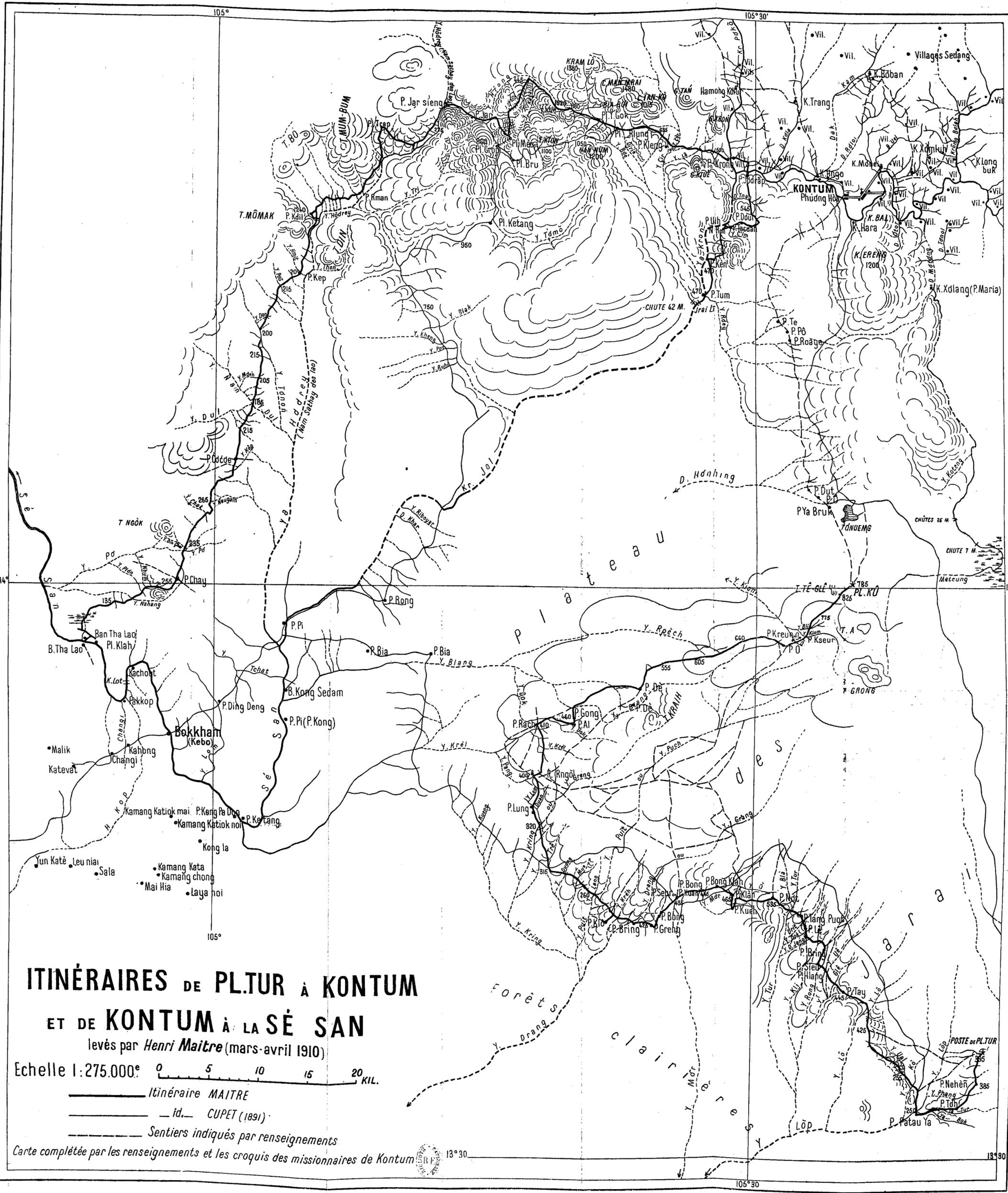


TABLE DES CARTES

	Pages.
Carte 1. — L'Inde transgangétique de PROLÉMÉE (Edition de Rome, 1478)	550
Carte 2. — La péninsule indochinoise suivant un atlas portugais du xv ^e siècle	550
Carte 3. — Les Indes orientales de MERCATOR (Edition de 1607)	550
X Carte 4. — Le Royaume d'Annam du P. de Rhodes (Edition de 1631)	552
Carte 5. — L'Inde transgangétique de l'atlas de Leide (chez Pierre van der Aa., 1695?)	552
Carte 6. — Annam Dai Quoc Hoa Do, de Mgr Taberd, 1838	554
Carte 7. — Carte du Cambodge... du P. Bouillevaux, 1858	554
Carte 8. — Itinéraires de Pl. Tur à Kontum et de Kontum à la Sé San.	580
Carte 9. — Itinéraire de B. Vézine-Sof à Allope	580



tinué, aminci, taillé en tores grossiers, se terminant par une tige où est fiché un très long et très flexible bambou femelle orné de dessins linéaires et d'où pendent des gris-gris divers. A la base du bambou, une planchette horizontale supporte parfois, sur des pointes de bois, de naïves statuettes de tourterelles.

Parfois aussi le poteau-fétiche se termine par un bec de calao-rhinocéros ; cet appendice démesuré, fort bien imité du naturel, pointe, vertical vers le ciel et sa hauteur atteint 0 m. 50 ; par suite de sa forme spéciale, il n'est pas surmonté du bambou à amulettes.

Enfin, un troisième motif sculpté est une jarre qui se continue, comme les figurines humaines, par des tores et par le long bambou où sont suspendus les gris-gris. Toutes ces sculptures sont agrémentées de dessins linéaires peinturlurés en rouge, noir et blanc.

Chaque maison est précédée de deux ou trois au moins de ces poteaux et il est bizarre l'aspect de ce village au-dessus duquel oscillent ces bambous tenus recourbés vers le sol sous le poids des planchettes enluminées, des petits morceaux de bambou, tout cela se balançant et s'entrechoquant avec un bruit sec sous le vent des grands sommets.

Le hameau possède également une collection de longues, étroites et minces planchettes, hautes de un mètre environ, coupées dans du faux-cotonnier, peinturlurées et sculptées à leur extrémité supérieure en une sorte de croix grossière surmontée de deux petites volutes verticales et très rudimentaires.

Ces planchettes servent pour le sacrifice du buffle. Attaché à un des poteaux sculptés, l'animal est massacré et dépecé ; les villageois en mangent ensuite la chair en de petits abris élevés sur hauts pilotis, de 4 à 5 mètres au-dessus du sol, véritables miradors branlants dressés aux coins du village et spécialement affectés à cet usage, car il est défendu de manger la viande de la victime dans les huttes d'habitation.

Ce sacrifice du buffle a spécialement lieu à l'occasion de la fête de la nouvelle année et lorsque l'on veut honorer tout particulièrement les génies. Quant à la jarre, elle est alors attachée à un pieu sculpté ; de chaque côté, l'on fiche en terre une planchette peinte ; elles sont assemblées l'une à l'autre par deux autres planchettes horizontales terminées elles aussi à chaque bout par une sorte de volute légèrement incurvée, allongée et à peine précise.

La peinture rouge des dessins est faite avec la terre ordinaire, le blanc est de la chaux achetée, de village en village, aux agglomérations de la région de B. Pou-Srà, le noir est une application de charbon de bois.

Toutes ces sculptures sont taillées dans du faux-cotonnier dont le bois, remarquablement spongieux, n'offre que peu de résistance au couteau.

Les artistes du village se sont prêtés de bonne grâce à me confectionner des spécimens divers de leur art ; mais ils se sont retirés en brousse pour se livrer à ce travail que l'on ne saurait exécuter *coram populo* sous peine d'irriter les génies.

25-26 avril — (40 kilomètres).

De B. Pé-Unh à B. Iuk-Jû, la sente est fort mauvaise, escaladant et descendant

des semailles a également été célébrée et, en avant du village, se dressent les petits autels supportant les offrandes faites, en cette occasion, aux génies ; l'autel n'est qu'un plateau en lanières de bambou tressées et posées sur un tronçon de bambou écartelé en support et fiché en terre ; sur ce plateau, une poignée de riz, quelques petits cônes de bois, noirs, figurant des cornes de rhinocéros, deux petites baguettes de bois représentant des cornes de buffle, deux autres arrondies, légèrement incurvées qui sont des défenses d'éléphant.

En arrière de l'autel minuscule, deux bottes d'herbes ficelées représentent des hommes tenant, au bout de ce qui veut être un bras, un petit bambou qui est une lance ; en arrière encore, sur des baguettes, une figuration de hutte, simple paquet de chaume grossier.

Des quatre adultes du village, deux sont absents ; me voici donc bloqué, sans porteurs ; heureusement, mes éléphants ne sont pas loin, à une demi-journée de marche dans le Nord-Nord-Ouest et j'envoie quelques-uns des gens de B. Rkop au village voisin de B. Mbrah recruter les bras nécessaires.

Le 29, laissant mes bagages à la garde d'un milicien, je pars en avant-garde ; nous atteignons le Ya Mam par des pentes assez douces, couvertes d'herbe paillette ; sur la rive opposée, la belle forêt clairière s'étend à perte de vue ; les bois épais aux sangues impitoyables sont dorénavant loin en arrière ; au Ya Mam nous rencontrons les gens de B. Mbrah venus à ma rencontre pour chercher les bagages. Au-delà du Ya Çor, nous tournons un moment, égarés, dans la vaste forêt claire avant d'atteindre enfin B. Pou-Djrie où me rejoignent mes bagages, puis mes éléphants arrivés sans encombre de B. B. Daych depuis plusieurs jours déjà.

III

Le vaste circuit décrit autour des puissants massifs montagneux, par les affluents du Krong Knò et du moyen Donnaï, est donc achevé ; l'exploration de leur versant oriental, la découverte des sources du Ya Mam et du Ya Çor restent cependant à compléter. Aussi, après un jour de repos accordé aux gens et aux bêtes, je me décide à repartir vers le Sud achever cette courte reconnaissance ; c'est une randonnée de quatre à cinq jours que je refermerai ici même.

1^{er}-8 mai — (141 kilomètres).

De B. Pou-Djrie à B. Trang, courte étape de deux heures environ ; le village est sur un affluent du D. Mòl, tributaire du Ya Çor ; la vallée, assez large, marécageuse, est semée de quelques autres villages qui font de ce secteur un centre assez peuplé, point de jonction des aires d'habitat des Bou-Neur et des Prèh.

Le 2 mai, nous partons vers le Sud ; la ligne de faite entre le D. Mòl et le D. Çor court par 860 mètres d'altitude en une crête couverte de morne forêt taillis ; par 760 mètres, nous franchissons le D. Çor pour gagner la crête séparant cette rivière du D. Mam ; la nouvelle arête que nous suivons se maintient par 910 mètres d'altitude ; en son étroite vallée fangeuse, nous passons et repassons le D. Mam par 880 mètres et

nous débouchons enfin sur une belle crête gazonnée, l'un des derniers dômes du Yok Laych — le Plateau Central de l'Indochine sud-centrale — ; la chaîne du Nam-Noung se déroule à notre gauche dans toute son ampleur, haute ligne orientée S. S -E. — N. E. 1/4 N., divisée en deux masses principales séparées par d'étroits ravins ; les pentes orientales du massif envoient la totalité de leurs eaux au D. Mam dont la source est dans le bloc méridional, voisine de celle du D. Nong, affluent du Rtih ; des pentes orientales, descendent les affluents du Krong Knô.

La sente se déroule parmi les dômes mous, gazonnés, coupés de forêt-taillis ; par 1.010 mètres d'altitude, nous atteignons le point culminant, ligne de faite ultime ; à droite, les ravins sont les premiers sous-affluents du D. Ndroung, puis ceux du D. Nong ; en face, dans le Sud, le pàté isolé du Nam-Djiang, derrière le D. Nong qui décrit une vaste courbe autour de sa masse.

Sept heures de marche effective nous amènent à B. Pou-Peu, en face du Nam-Djiang et en avant du D. Nong.

B. B. Daych où je suis passé il y a trois semaines, n'est plus éloigné ; je vais m'y refermer, le 3, par un rapide itinéraire et, comptant sur une réception cordiale, je ne prends avec moi que quelques guides et deux miliciens. Des galeries de forêt alternent, sur les dômes du plateau, avec le gazon ras ; la marche est rapide le long des dômes formant crête de partage entre les bassins du Nong et du Ndroung.

Au débouché d'un carré de forêt, nous tombons brusquement sur un magnifique gaur au pelage noir, la tête et le bas des jambes jaunâtres, les puissantes cornes claires arrondies en croissant ; le troupeau dont il est la sentinelle est en arrière, abrité derrière un pli de terrain ; mais le chien moï de nos guides se lance comme un fou sur le gaur qui s'enfuit et disparaît dans les fourrés.

Le plus grand bovidé d'Asie, le gaur (*bos gaurus*), appelé *khting* par les Cambodgiens et *rbai* par les Mnong, est considéré comme l'un des plus dangereux gibiers de la jungle ; des contes ridicules courent sur son compte, tous inspirés par la plus parfaite terreur ; et de fait, le gaur est un animal extrêmement méchant, chargeant presque toujours l'intrus, aussi redoutable par sa masse — sa taille dépasse celle d'un buffle — que par sa vitesse et son agilité.

Notre petite troupe a, pour toute arme, les deux vieilles carabines Gras des miliciens dont les cartouches, rebut des directions d'artillerie, ratent huit fois sur dix ; quant à moi, je n'ai que mon revolver Colt ; il est donc inutile de chercher à poursuivre les fugitifs et nous reprenons notre marche ; nous sommes en vue de B. Jang-Plai, un peu avant B. B. Daych lorsque, subitement, la sente disparaît sous des abatis compliqués et des semis de lancettes effilées ; il faut se frayer lentement un passage en pleine forêt où les lianes ligneuses nous enserrant à chaque pas. Au sortir des taillis, le guide et le milicien annamite sont profondément blessés par un des piquets ; le linh, notamment, a chancelé sous la douleur ; deux des maudits engins l'ont simultanément blessé à l'orteil et au talon qui est profondément entamé. Nous n'avancions plus qu'avec prudence, prêts à faire feu. Laissant les blessés au milieu des abatis d'un nouveau raï, je marche sur B. Jang-Plai avec mon dernier milicien — un moï — et les deux autres guides.

B. Jang-Plai est désert ; les huttes portent les traces d'un abandon complet et seuls, quelques cochons et poulets se sauvent à notre approche.

B. B. Daych est également abandonné et défendu par des semis de lancettes de guerre. Et dire, qu'il y a quinze jours, ces deux villages nous recevaient avec empressement et nous donnaient les porteurs nécessaires à notre descente vers le Sud ! Cette trahison ne m'étonne pas ; je reconnais bien là le caractère moï ; lors de notre venue, l'on n'a pas eu le temps de fuir ; les jarres, le paddy étaient au village, proie trop facile et précieuse en cas de défaite ; l'on a donc fait contre mauvaise fortune bon cœur et le voyageur a été reçu avec les marques de la plus grande joie ; la jarre a été offerte et, vite, pour se débarrasser du gêneur, on l'a dirigé sur le village voisin, lui fournissant guides et porteurs. Mais dès que l'on a eu la preuve du départ définitif, les villageois se sont mis à l'œuvre ; les jarres ont été cachées en lieu sûr, les cochons et les poulets transportés en forêt aux abris temporaires édifiés en hâte ; le village, où ne restent plus que les guerriers, est protégé par un système d'abatis et de lancettes qui s'étendent alentour sur deux ou trois kilomètres de rayon et l'on attend le retour de l'importun, s'il doit toutefois revenir. Je n'ai donc pas à m'étonner ; l'incident n'a rien que de très vulgaire et de très naturel en pays moï ; j'ai simplement eu tort de laisser endormir ma prudence par l'accueil pacifique de tous ces derniers jours. Non, je n'ai rien à dire ; bien heureux encore de n'être pas tombé dans une embuscade soigneusement dissimulée dans la forêt.

Pour comble d'infortune, mon blessé ne peut plus marcher ; il m'est impossible de me replier avec lui sur B. Pou-Peu, et, très inquiet, je suis forcé de le laisser ici ; je lui donne pour compagnons mon autre milicien et deux des guides ; ils barricaderont les portes d'enceinte et veilleront à tour de rôle, le fusil chargé ; quant à moi, je vais partir avec le dernier guide chercher à B. Pou-Peu le reste de l'escorte.

De courtes ondées ont détrempe la sente et, dans la forêt infestée de sangsues, seul avec le guide et mon cornac mnong, je repars, le revolver prêt à toute éventualité, ses six cartouches étant notre seule défense contre l'attaque, peut-être imminente ; l'œil et l'oreille aux aguets, évitant la ligne des abatis et des lancettes, nous cheminons lentement dans les taillis épais ; à chaque pas, il faut trancher une liane, un arbuste, écarter des tiges épineuses, tandis que les sangsues nous assaillent ; les indigènes ne peuvent être loin ; un peu avant de quitter le village, nous en avons aperçu deux ou trois rôdant à la lisière de la forêt ; qu'ils aient un peu d'audace et les six balles de mon Colt ne feront que retarder de quelques secondes l'inévitable issue du combat. Mais rien n'apparaît ; le lourd silence de la forêt humide n'est rompu que par le choc de nos couteaux sur les branches et le froissement des feuilles sous nos pas ; enfin, voici les crêtes gazonnées et un soupir de soulagement marque, je l'avoue, la détente de tous les nerfs.

Sur le dôme dénudé où nous avons rencontré le gaur, nous débouchons à nouveau sur le troupeau entier qui paît à moins de vingt mètres ; encore une fois, le chien moï les met en fuite ; d'ailleurs la journée s'avance, il faut rentrer à B. Pou-Peu avant la nuit. Nous n'y serons arrivés qu'un peu avant le crépuscule.

Le lendemain, dès l'aube, nous marchons sur B. Jang-Plai et B. B. Daych. Les deux miliciens s'y sont heureusement gardés ; à la nuit tombante, ils ont tiré sur deux indi-

gènes qui avaient réussi à gagner les palissades au pied desquelles ils plantaient des lancettes de guerre. La capture des jarres que nous découvrons aujourd'hui en brousse amènera bientôt la soumission des traîtres ; une grosse quantité de paddy et quelques cochons tombent en outre en notre pouvoir.

Néanmoins, j'ai réussi à reconnaître le versant oriental du Nam-Noung et le Nam-Djiang ; ce dernier, haut de 1.250 mètres, appartient en entier au versant du D. Nong. Ses pentes septentrionales sont boisées mais celles du Sud sont couvertes d'herbe paillette. Le D. Nong qui descend des contreforts Sud du Nam-Noung, à proximité des sources du Ya Mam, coule d'abord Est — Ouest, puis Nord-Est — Sud-Ouest et Sud-Sud-Est, contournant le Nam-Djiang dont il arrose les pentes septentrionales et occidentales ; il prend ensuite sa direction générale Sud-Sud-Ouest, pour aller se jeter dans le Rtih après avoir franchi le L. Neak, visité il y a une quinzaine de jours.

Quant au Nam-Noung, il borne, dans l'extrême Est, le plateau central de faite ; dressé brusquement à la limite des bosses mi-boisées, mi-herbeuses, il forme un énorme bourrelet que ne prolonge, sur son versant occidental, aucun chaînon transitoire. Complètement inhabité, creusé de ravins profonds, il se ramifie, dans l'Est et le Nord, en chaînes imposantes dont les principales sont le Nam-Nhir et le Nam-Mê ; tous ces massifs envoient leurs eaux au moyen Krong Knò par les affluents que la mission vient de reconnaître en totalité et qui en descendent par des rainures escarpées et torrentielles.

Ce noyau orographique, dont l'altitude moyenne est de 1.200 à 1.500 mètres, complètement insoupçonné jusqu'alors, fait partie de cet éperon extrême que relie à la chaîne annamitique les mamelons bas et escarpés des bassins du moyen Donnaï et du D. Rmang ; écroulé et rompu, cet éperon apparaît comme une succession de massifs indépendants, dominant de leur masse le pays environnant ; au Sud, il est constitué par le Yok Nam-Rmai, baigné à l'Ouest et au Nord par le D. Rmang, le Yok Nam-Kap et les massifs du Nam-Ndring ; entre le Krong Knò et le Krong Hanâ, c'est le Nam-Kâ ; au Nord Ouest du Nam-Noung et de ses massifs, c'est enfin le Yok Nam-Lyir, lancé sur les épaulements de chute du Plateau Central avant son écroulement final sur la zone des forêts-clairières du bassin de la moyenne Srépok.

En ces cantons tourmentés, les rivières ne sont que d'impétueux torrents brisés, comme nous l'avons vu, par des chutes imposantes à leur sortie des montagnes ou des éperons issus du plateau et séparant les différentes vallées. Le Rtih, le Bouksò et le Nong, dans le bassin du Donnaï, le Ntau, le Rlong et le D. Drò dans celui du Krong Knò montrent la belle régularité de ce phénomène géologique. Seuls le Ndroung, dans le premier bassin et le D. Pri, dans le second, échapperaient à la loi ; cette exception qui m'avait assez fortement surpris, doit vraiment exister pour le Ndroung ; quoique n'ayant pas suivi de façon minutieuse sa vallée entière, j'ai pu constater qu'elle était bien plus ouverte que celle des autres rivières ; à peu près dès sa sortie du Plateau, le Ndroung coule en effet entre des collines très écartées ; les nombreux naturels que j'ai interrogés ont été unanimes à m'affirmer que le cours d'eau ne franchit pas de chute ; par contre, ils m'avaient, sans hésitation, signalé les cascades du Rtih, du Bouksò et du Nong.

Quant au D. Pri, les renseignements ont été moins affirmatifs ; pressé par la saison

des pluies qui s'ouvre, je n'ai pu explorer le cours supérieur de la rivière qui se taillerait une gorge profonde et abrupte entre les chaînes prolongeant le Nam-Noung au Nord ; je n'ai d'ailleurs fait que recouper son cours moyen ; mais, d'après ce que je devais ultérieurement apprendre de la bouche d'un chasseur cambodgien, vieux routier du canton, il appert que le D. Pri a, lui aussi, sa chute ; elle serait cependant bien plus en amont que celles des autres affluents du Krong Knò et se trouverait à deux jours de marche de B. Rkòp ; elle serait prodigieuse, perpendiculaire, dépassant en hauteur le L. Gung lui-même. Je n'ai pu, jusqu'ici, aller reconnaître l'exactitude de ce dire.

Ces pâtés de massifs imposants soudés au Nam-Noung, quoique complètement inhabités, sont cependant visités par des chasseurs cambodgiens qui vont y relancer, dans leurs impossibles repaires, les rhinocéros, hôtes des ravins humides. A ce sujet mon Cambodgien m'a catégoriquement affirmé l'existence du rhinocéros bicolore, déjà signalé par le marquis de Barthélémy mais dont la présence en Indochine avait été mise en doute par le Muséum ; il n'y a pas longtemps, Nhuy — c'est le nom du chasseur — a d'ailleurs tué l'un de ces pachydermes ; malheureusement, la double corne dont la production ferait tomber tous les doutes, lui a été volée par le chef de B. Tu-Kuat.

En plus du rhinocéros bicolore qui doit très probablement s'y trouver, le Nam-Noung recèlerait, au dire des naturels, une faune plus spéciale quoique certainement plus légendaire : je veux parler des « Hommes sauvages ». Ce n'est pas la première fois que j'ai recueilli cette curieuse légende d'êtres humains nomades, hôtes des forêts montagneuses, possesseurs — suivant les Moï — d'une queue analogue à celle du singe. Presque ignorés sur le Plateau du Darlac où les ondulations molles, d'accès facile, ne sont plus à peu près couvertes que d'herbe paillette et de brousse-taillis, ils m'ont été signalés dans le secteur du lac et dans toute la région montagneuse de la puissante chaîne annamitique. Suivant les descriptions locales, les « Hommes sauvages » du Nam-Noung seraient de petite taille — 1 m. 50 environ — ; une épaisse toison de poils roux les couvrirait et ils présenteraient la très curieuse particularité de ne posséder aucune articulation ni aux bras ni aux jambes qui seraient ainsi des membres entièrement rigides. La partie antérieure de l'avant-bras serait, par contre, munie d'une membrane, tranchante comme un couteau et dont ces êtres se serviraient pour couper les arbustes gênant leur marche en forêt. Ne pouvant grimper aux arbres, puisque dépourvus de genoux et de coudes, ils dorment, appuyés contre les troncs. Ils se nourriraient de tiges et de racines comestibles et ne sauraient pas se construire d'abris, leur vie étant la vie nomade des autres bêtes de la forêt. Autrefois, les villageois les forçaient à la course et les mangeaient mais les « Hommes sauvages » sont devenus plus rares et on ne les rencontre plus. Toutefois, l'on tombe encore parfois sur les empreintes qu'ils laissent derrière eux ; semblables à celles des autres hommes, elles sont néanmoins de taille plus petite.

Cette description des « hommes sauvages » est à peu près identique chez tous les villageois croyant à leur existence, aussi bien en ce district reculé du Nam-Noung qu'au cœur même de la chaîne annamitique. Comme je l'ai dit plus haut, les Radé du Darlac central les ignorent à peu près. Un village de ce plateau, cependant, non

ment au-dessus du Mékong et la sente que nous suivons depuis le départ est une sente charretière de grande communication.

Nous n'avons plus un grain de riz et le problème du ravitaillement se pose impérieusement; le hameau n'a voulu nous vendre qu'une ridicule quantité de grains et pourtant toute la moisson est depuis longtemps commencée; au deuxième hameau de Mési, sis à une demi-heure dans le Sud-Est, la mauvaise volonté et l'apathie des indigènes sont encore plus fortes et, à toutes mes demandes d'achat, l'on se contente de secouer négativement la tête; devant cette paresse et ce parti pris, je n'hésite pas; suivi d'un éléphant, je me dirige sans tarder vers des meules de paddy entassées à quelques centaines de mètres; devant le propriétaire, un Mnong sale et repoussant, je fais charger l'éléphant de tout ce qu'il peut emporter et demande au sauvage ce que je lui dois; il ne réclame que deux piastres qui lui sont intégralement payées et, à notre retour au village, les naturels se mettent de bonne grâce à battre le grain; dans la soirée, le chef arrive de la chasse et nous offre un beau quartier de cerf ainsi que la jarre de bienvenue.

Le temps menaçant s'éclaircit vers le soir et la nuit est d'une exquise pureté.

Au sortir de B. Mési, nous pataugeons dans la forêt-clairière inondée et les ruisseaux débordés; les collines apparaissent plus nombreuses, semées de rocs et de pierres roulantes. Vers midi, nous atteignons B. Bu-Rteng qui est le B. Pou-Thung de mon voyage de juin 1907; quoique le village ait, depuis, changé d'emplacement, il m'est facile de relier mes deux itinéraires.

La chute du D. Deur, le Lieng Dang-Lang, est en aval, à peu de distance du nouveau village, mais je suis si fatigué que je n'ai pas le courage de m'y rendre; cette chute ne serait d'ailleurs, suivant le chef, qu'une cataracte au milieu des rocs entassés; elle serait bien moins élevée que le L. Bu-Prah; or, cette cascade, que j'ai visitée, cette année, au début de ma mission, a huit mètres de haut; le L. Dang-Lang ne doit donc être qu'un très fort rapide. Le L. Bu-Prah est appelé, ici, L. Bing.

En avant de tous les villages mnong de ce district, à 300 ou 400 mètres de l'entrée et en bordure de l'une des principales sentes d'accès, se trouve une petite maison sur pilotis, sorte de pagodon, appelé *nih-uer* (litt. « maison à conjuration »). C'est souvent, dans les types les plus élégants, une toute petite hutte de quatre à six pieds au-dessus du sol, sur pilotis, la façade ouverte et précédée d'une petite véranda un peu en contre-bas du plancher et contre laquelle s'appuie une minuscule échelle: en avant, une série de petits gradins, simples plateaux en bambous tressés, posés sur quatre baguettes, étagés en escaliers, au nombre de quatre ou cinq.

Dans le petit pagodon, appuyée contre la cloison du fond, une pierre quelconque autour de laquelle se trouvent quelques offrandes sur des feuilles: poignée de riz cuit, pincée de paddy, os de cerfs, débris de tête de poulet cuit, petits morceaux de bois taillés en forme de cornes de rhinocéros, de défenses d'éléphants: sur le plus haut gradin des escaliers, mêmes offrandes. Ce sont là les cadeaux présentés au Ndû (le Aï-Dè des Radé) qui est, chez les sauvages, l'Être suprême en même temps que le dieu du Tonnerre: ces offrandes lui sont faites pour détourner sa colère et le « conjurer », *uer*, en mnong, *kóm* en radé: pendant la nuit, en effet, Ndû descend sur terre et, par les gradins, monte dans le petit sanctuaire: après s'être rendu compte de la présence

Nous avançons maintenant dans les pierres du D. Deung ; de puissantes assises schisteuses, découpées en strates parallèles et parfaitement perpendiculaires au fil de l'eau, saillent à la base des collines et s'avancent jusqu'au milieu du lit ; la rive gauche est semblablement accidentée et le fleuve a dû se creuser un chenal entre ces barrières qu'il a rongées et qui le surplombent de cinq à sept pieds ; entre ces dents gigantesques, des grèves de sable fin, des saules sous lesquels disparaît même la base des roches ; à la hauteur d'une grosse île boisée, collée contre la rive droite, nous accostons enfin ; en haut de la berge formant palier, à 15 mètres au-dessus du lit, la pauvre hutte de B. Pal-Mup, au pied des hauteurs qu'il va nous falloir escalader encore.

Des abatis et des lancettes encombrant à nouveau la sente ; la rampe, très raide, en forêt-taillis, est heureusement coupée de quelques paliers ; la crête principale est à 300 mètres au-dessus du Donnaï et toujours orientée Est-Ouest ; une mare herbeuse s'y étale entre les fûts qui la pressent de toute part et nous entrons en un magnifique dôme de gazon aux efflorescences rocheuses et brunes ; au bout de la lisière, les huttes de B. Bou Laych ; l'aspect du pays me rappelle beaucoup celui du haut D. Hoyt, à sa sortie du Plateau Central : mêmes dômes gazonnés, enchâssés dans la forêt-taillis.

Le village possède de nombreuses dépouilles d'animaux divers, ce qui décèle une population de chasseurs ; des crânes de sangliers, de cerfs, sont accrochés aux poutrelles du toit ainsi que des morceaux de la peau, les sabots et un magnifique boudoir de rhinocéros ; ce pachyderme se trouve en assez grande abondance dans les collines du Donnaï ; la corne, précieux article d'échange, a été vendue à des trafiquants annamites ; partout, des arbalètes, des carquois garnis de flèches ; dans un coin du lit de camp, la lance courte, fichée en terre, le fer découvert de la gaine protectrice ; dans toute la région du moyen D. Deung et sur le plateau de Djiring, l'on rencontre cette arme au fer en forme de hallebarde ainsi protégé d'une gaine en lamelles de bambou ou de bois réunies par des brins de rotin tressé.

Les villageois reviennent bientôt des raïs. le carquois et l'arbalète à l'épaule — la grande arbalète est semblable à celle des Mnong du Nord — mais le chef prétend ne connaître que les sentes de l'Ouest qui mènent sur le Rlhap et ce n'est qu'avec la plus grande difficulté que je décide les nouveaux porteurs à s'engager, vers le Sud-Ouest, sur B. B. Rmlè dont les derniers villages m'ont heureusement signalé l'existence. Les bagages, arrivés fort en retard, ont singulièrement grossi depuis ces derniers jours ; aussi je les passe sérieusement en revue ; j'abandonne au chef notre excédent de riz et découvre un tas de saletés diverses, introduites dans les charges, en cours de route, par les miliciens.

Largement ouverte en forêt, la sente de B. Bou-Rmlè ne dévale sur le Donnaï que par une série de gradins à pente fort raisonnable et nous atteignons le village par une crête secondaire, qui nous mène dans le lit du D. Rmoô ; le hameau est, comme B. Pal-Mup, sur la berge en terrasse qui domine le fleuve de 45 pieds. De B. Pal-Mup à B. Bou-Rmlè, la distance, à vol d'oiseau, n'excède pas trois kilomètres ; il a fallu, pour la couvrir, effectuer 14 kilomètres, en décrivant les deux côtés d'un angle isocèle, montant sur la crête de bordure pour en redescendre ensuite.

Ces nouveaux villages, de dialecte de plus en plus dissemblable, se composent

viennent « lécher » les animaux sauvages ; le gibier à poil et à plumes s'y rencontre à foison et les rhinocéros eux-mêmes s'y rendent fréquemment.

Quand un naturel passe près de ces kray, il prend de l'eau dans le creux de sa main et se la verse sur la tête pour saluer l'esprit de la source et pour éviter les maux de tête que lui enverrait le génie.

Le village de P. Rmam est habité par des villageois appartenant à une petite tribu très spéciale, connue sous le nom de Rmam et occupant une dizaine de hameaux dispersés jusque sur la Sé San ; leur dialecte, très différent des dialectes avoisinants, appartient à la famille Tiom-poueun ; au point de vue ethnographique, ces Rmam doivent être un fragment de Tiom-poueun, noyés dans les tribus environnantes.

Le hameau est bâti de telle sorte que les maisons forment les quatre côtés d'un carré dont le centre est place commune ; des jardinets de piments, de citrouilles, s'y mêlent aux débris de la forêt disparue. Les huttes, sur pilotis, sont couvertes en *sóm* ou en *rsoy* et du type de celles de Pl. Meo ; l'encadrement d'entrée de la porte principale est également en planches et affecte la forme d'un rectangle aux angles arrondis. Le plancher, au lieu d'être en bambous écrasés, est en rondins sur lesquels, à la saison des pluies, l'on pile le riz dans les mortiers ; un long lit de camp bas occupe le fond de la chambre commune ; le foyer commun, de grandes dimensions, se trouve dans un coin, contre la paroi de façade, sur une étagère de bambous tressés reposant sur quatre bambous. Les arbalétriers extérieurs du toit dépassent le faîtage et leur pointe bistournée est diversement sculptée.

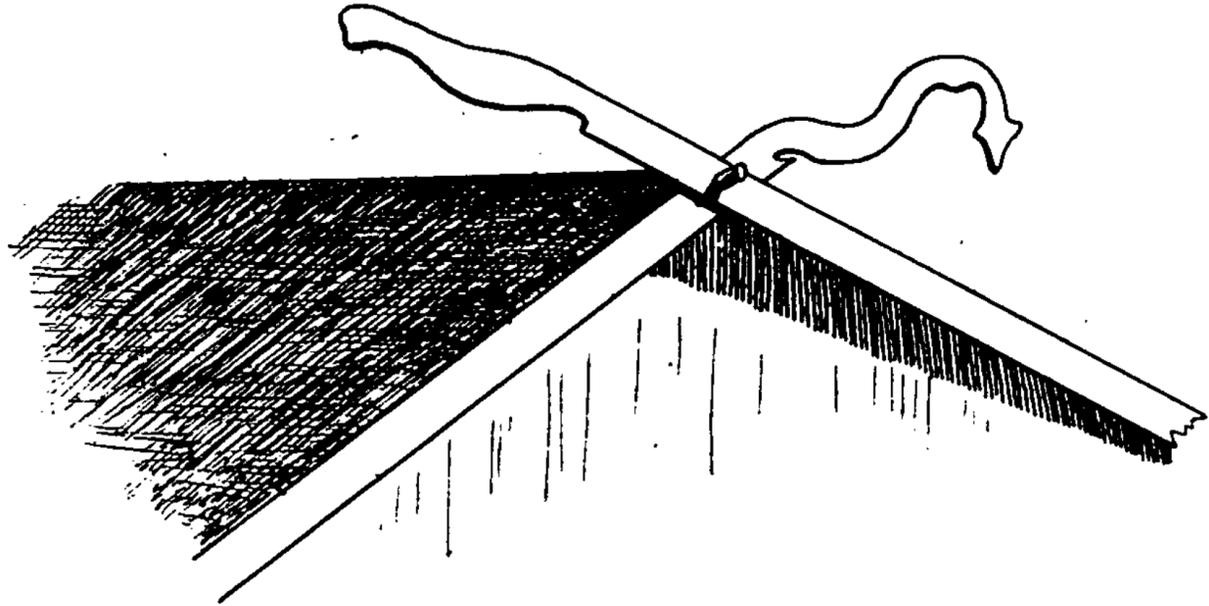


Fig. 21. — Pl. Rmam. — Ornaments d'un pignon.

Sur la place du village, près de la petite maison commune — pauvre hutte très ordinaire — se trouve un pagodon exigü, analogue à ceux des Cambodgiens ; c'est un simple abri de bambous, couvert de chaume et précédé d'une modeste véranda sans cloison sur sa façade ; au fond de ce rustique sanctuaire, un tronc d'arbre haut de 1 m. 50, planté dans le sol, est creusé, en sa partie supérieure, d'une niche où s'abrite une sorte de cruchon en grès verdâtre, analogue à nos cruchons de curaçao ; il ne renferme que de l'eau ; en avant, des paquets de fleurs et de bourgeons. Cette hutte s'ap-

En 1908, furent créées de nouvelles taxes prohibitives et un éléphant doit maintenant acquitter :

- l'ancien droit fixe de 250 piastres ;
- un nouveau droit de douane de 500 francs ;
- des frais de capture fixés au dixième de la valeur, pour les chasseurs cambodgiens, et au tiers, pour les chasseurs étrangers.

Actuellement donc, un éléphant de valeur moyenne — 600 piastres — doit payer 250 piastres + 210 piastres (montant approximatif des 500 francs) + 200 piastres (si le chasseur est étranger), soit 660 piastres de droits de sortie ; même si le chasseur est cambodgien, la somme à verser s'élève encore à 520 piastres, ce qui est exorbitant.

Ces droits ont frappé à mort le commerce des éléphants : avant les taxes additionnelles, fixées par décret du 10 octobre 1908, Moulapoumok avait perçu, en 1908, 3.400 piastres environ ; en 1909, il ne fut plus versé que 2.730 piastres, ce qui montre une diminution de plus des deux tiers dans le nombre des éléphants exportés. Les Birmans sont, dès lors, tentés de passer en fraude leurs éléphants et, neuf fois sur dix, ils réussissent à franchir sans encombre le Mékong et à gagner ainsi le territoire siamois.

Le terrain de chasse est le secteur de Vœune-Saï, sur la rive gauche de la Sé San : la circonscription compte 28 éléphants domestiques appartenant tous à des particuliers, Laotiens, Birmans et Kha. Chaque année, ce nombre augmente par suite des captures ; depuis le début de cette saison, huit animaux ont déjà été pris en forêt et le chiffre des nouveaux venus balance largement celui des bêtes domestiques vendues aux commerçants.

Le second centre le plus important de la circonscription est Bokkham, à la sortie des montagnes de la haute Sé San, en plein pays moï. C'est un gros village jaraï où se trouvent aussi quelques Chinois qui trafiquent avec les sauvages ; ils leur achètent des cornes de rhinocéros, de l'ivoire, du paddy, de la ramie, des peaux, des cornes et de la cire ; quatre ou cinq Birmans s'y sont établis et sont agriculteurs ou commerçants. Bokkham est également connu sous le nom de Kebo. Les Laotiens et les Kha s'y livrent au lavage des sables de la rivière, qui renferment quelque peu d'or.

Un balat a été installé à Bokkham avec un poste de cinq miliciens en septembre 1909.

La réputation de richesse aurifère de cette région de la moyenne Sé San avait, autrefois, attiré l'attention de certains prospecteurs, qui fondèrent « la Société Française d'études des mines de T'Boc » (1) ; en 1894, une mission, envoyée par cette Société, arriva à Bokkham où elle s'établissait, malgré de nombreuses difficultés. En dépit des recherches les plus sérieuses et d'un travail opiniâtre, les ingénieurs (2) ne purent trouver de gisements suffisants ; la quantité d'or, obtenue par lavage des sables était insignifiante ; les fatigues de toutes sortes éprouvèrent les voyageurs et

(1) T'Boc est le B. Tabok, village sis sur le D. Tabok, affluent de droite de la moyenne Sé San.

(2) La mission était dirigée par MM. Pelletier, Ruel et Coussot.

rapides qui l'accidentent. Aussi, je vais rejoindre B. Pou Srà, en piquant d'abord dans l'Ouest, pour me dégager aussi vite que possible de la zone des marais et des escarpements de chute des collines ; j'atteindrai ainsi la ligne de faite Donnaï-Song Bé que je suivrai jusque chez les Dîp, où je me refermerai sur mes itinéraires de l'année dernière.

Cette région marécageuse du moyen Donnaï est une magnifique zone de rizières ; les nombreux villages qui la peuplent appartiennent à la tribu des Che-Srè — les « hommes des rizières ». Chaque année, quatre ou cinq trafiquants annamites de Djiring viennent jusqu'ici, en passant par le district montagneux des Çop ; ils traversent même le fleuve et s'avancent jusqu'à quatre ou cinq jours de marche encore, dans l'Ouest, sans arriver cependant jusqu'à la Cochinchine. Dans le Nord, ils se rendent jusqu'à Pou-Bir et dans les villages à deux jours au-delà ; leur petite caravane, composée de porteurs moï du plateau, est chargée de jarres, de sel, de fer, d'étoffes, de perles, d'allumettes, de fil de laiton qu'ils vont échanger contre des gongs, des cornes de rhinocéros, de l'ivoire, des couvertures moï, des jarres de fabrication chinoise, de la cire et, dans les environs de Djiring, des cornes de cerf, des peaux et des cochons. Les grandes jarres chinoises à dragon viennent de Cochinchine, importées par quelques trafiquants annamites de la région de Bien-Hoa et qui, au nombre de deux ou trois, chaque année, viennent jusqu'à B. Pang, en remontant le cours du fleuve.

Les gongs et les jarres chinoises sont, ainsi que les couvertures achetées ici par les Annamites, revendues aux Moï de la région de Dalat qui, eux, ne savent pas tisser ; une couverture, échangée pour la valeur d'une piastre, chez les Srè, est revendue juste le double chez les Lat de Dalat ; ceux-ci donnent, en échange, cochons et buffles que l'on revend à la côte ; deux gongs de taille moyenne, achetés, chez les Srè, pour une valeur de six piastres, sont troqués, chez les Lat, contre un buffle, qui vaut de 20 à 25 piastres.

Ces gongs circulaires, de 0 m. 30 à 0 m. 50 de diamètre, seraient fabriqués par une tribu moï, appelée Srei, qui habiterait, dans le Nord-Ouest de la région de B. Pang, à assez faible distance de la boucle du Donnaï ; ces sauvages forgeraient eux-mêmes ces gongs avec le cuivre qu'ils retireraient des mines affleurantes dans leur district ; ils vendent d'ailleurs aussi des blocs de métal brut. Les femmes seules seraient chargées de l'extraction. La légende ajoute que le pays n'est habité que par des femmes ; chaque année, elles se rendent dans les hameaux voisins se faire féconder par les mâles qu'elles paient en morceaux de cuivre ; à l'accouchement, elles ne gardent que les filles, tuent et mangent les garçons ; elles ne se nourrissent que de riz gluant cultivé en rizières ; ce sont de véritables amazones, expertes à manier la lance et l'arbalète ; elles ne portent, autour des reins, qu'une simple ceinture, comme les hommes des autres tribus moï ; enfin, elles ont la colonne dorsale prolongée par une petite queue pour laquelle des trous sont ménagés dans le treillis des lits de camp.

Quand les Moï voisins veulent aller acheter des gongs, ils se font annoncer et acheteurs et vendeuses se rendent en un lieu désigné d'avance, car les amazones ne laissent aucun étranger pénétrer en leurs villages ; ceux-ci sont défendus par de véritables meutes de chiens, spécialement entraînés comme gardiens vigilants.

de rotins, de vaquois, de *calamus*, de *chamereops* ; parfois, des *Corypha umbraculifera* se pressent en peuplements au milieu des géants familiers ; du côté de la moyenne Sé San, ce sont des aréquiers sauvages, des cocotiers d'eau ; de-ci, de-là, se dresse un épais et large fourré de bananiers sauvages, qui se rencontrent surtout le long des berges des grands cours d'eau. Et puis, brusquement, la sente débouche sur un dôme nu, d'où l'on découvre, perché sur une aire de terre battue, le village exigü, bâti comme un nid d'aigle au sommet d'un éperon très raide, déboisé, planté de quelques bananiers, de tabac, de piment.

Et ils sont toujours très éloignés les uns des autres, ces pauvres villages de montagnards, perdus dans les forêts épaisses, reliés entre eux par ces étroites et misérables sentes ; dans un rayon de quatre à cinq kilomètres, des pentes sont déboisées, plantées de riz et de maïs, dominées par les miradors haut juchés d'où l'on protège la récolte contre les oiseaux pillards, qui viennent déterrer le grain ou moissonner les épis mûrs.

Les cultures abandonnées sont encombrées de bambous épais ; ils poussent en fourrés inextricables sur le sol encore semé des fûts mal calcinés qui, peu à peu, tombent en pourriture et disparaissent sous l'attaque des termites et des fourmis.

Oppressante et triste, la forêt-taillis n'abrite que peu de vie animale ; l'absence complète de pâturages éloigne les ruminants et, seuls, quelques grands cerfs noirs et des sangliers gîtent dans la forêt ; des serpents se traînent sur le tapis de feuilles et s'enroulent aux arbres ; des porcs-épics, des pangolins, se cachent dans les fourrés ; dans les gorges encaissées et sauvages, au plus profond des ravins inaccessibles, dans la forêt la plus inextricable des montagnes chaotiques, le rhinocéros établit sa bauge. Dans les taillis plus clairs, sur le versant du Kr. Knò, le cobaye creuse ses terriers profondément ramifiés et, dans les endroits humides, se promène lentement la tortue de terre.

Aux branches élevées des grands arbres, sur les grosses tiges de bambous, s'accrochent les nids d'abeilles sauvages, de guêpes et de frelons ; leur grosse masse verte apparaît comme une excroissance granulée, semblable à un jacque monstrueux ; l'ours noir à rabat roux — l'ours à miel — n'est pas loin ; dans la forêt-taillis silencieuse, il grimpe sans bruit le long des troncs, à la recherche des ruches que son épais pelage lui permet impunément d'attaquer.

Brousse-taillis. — La brousse-taillis est une dégénérescence de la forêt-taillis ; elle recouvre la plus grande partie du Plateau du Darlac, de nombreux secteurs du Plateau Jaraï et se rencontre un peu partout dans l'hinterland, en dehors de la zone nettement montagneuse ; c'est un mélange de forêt-taillis rabougrie, d'herbe paillette, de bamboueraies, de plantes herbacées, de roseaux divers ; elle se présente sous forme d'un épais et continu fourré d'herbe paillette — *tranh* des Annamites — ; haute de cinq à sept pieds, cette herbe pousse aussi dru que le gazon de nos pelouses ; ses brins, larges et coupants, sont d'un jaune verdâtre et leur épi argenté miroite doucement au soleil ; de cette nappe impénétrable, repaire du tigre, de la panthère et des cerfs, émerge un taillis rabougri, tordu, emmêlé de bambous et de lianes ; parfois, cela cède la place devant un carré de belle forêt, mais cela s'étend de toute part, élastique, dominé, le long des cours d'eau, par les hautes bamboueraies épineuses ou

la galerie de forêt-futaie. Sous le souffle puissant du vent d'hiver, les champs d'herbe paillette ondulent comme des blés mûrs et, aussi loin que s'étende la vue, l'on n'aperçoit plus alors qu'une vague moutonneuse d'un vert jaune, frissonnante, mouvante et dorée, d'où jaillissent les taillis clairs.

En certains endroits, sur le moyen Donnaï notamment, la brousse-taillis s'épaissit ; l'herbe-paillette est moins dense, le taillis plus fourré ; c'est alors un mur formidable d'arbustes tordus, rabougris, épineux, pressés, emmêlés de lianes rampantes, de bambous épineux, de grandes bamboueraies écroulées ; il faut se couler là-dedans, sous les épines et les branches basses ; ce genre de brousse-taillis ne se rencontre heureusement guère que dans les basses altitudes et en terrain à peu près plat ; elle oppose au voyageur un inextricable mur élastique, épineux et mouvant, qui annihile tous les efforts.

Sur l'emplacement des anciennes cultures, pousse un autre genre de jungle ; c'est un fouillis de mauvais arbustes, au milieu des derniers débris de la forêt abattue ; d'entre les fûts couchés à terre, d'entre les souches saillantes, partout des buissons épineux, des herbes folles épaisses, mélangées à des rejetons de plantes cultivées ; du milieu des grandes menthes sauvages, jaillissent les ricins, les cotons, les aubergines épineuses, quelques plants de piments et, parfois, en quelques secteurs du Plateau Central, des bouquets d'aloès.

En cette région de brousse taillis, se rencontrent, par vols épais, les perruches criardes et les petits inséparables, qui dévastent les cultures ; les tourterelles, les corbeaux, les moineaux et les passereaux les plus variés se perchent sur les arbres des taillis et se ruent au pillage des champsensemencés ; les paons, les pigeons verts, les poules et coqs sauvages habitent les fourrés, les anciens raï et la bordure forestière des rivières.

Dans les ravins humides, entourés de halliers et que les Radé appellent *trap*, gîte parfois le python monstrueux, marbré de noir et de jaune. Le tigre, la panthère, le chat sauvage habitent les fourrés ou se couchent dans les hautes herbes ; ils y attendent, à l'affût, le passage des cerfs, des sangliers, des paons et, parfois aussi, l'homme isolé, qui chemine, rapide, la lance sur l'épaule et ne peut apercevoir le terrible ennemi qui le guette.

Au pied de la chaîne annamitique, séparant ses premières pentes de la plaine d'Annam, s'étend une aire très particulière de taillis. C'est une bande, large de cinq à dix kilomètres, toute formée d'arbustes épineux, tordus, où abondent les *rmang* et les strychnées au feuillage brillant, au tronc contourné et noueux ; des bambous épineux s'y emmêlent et le sol est formé de sable, de silice ou, parfois, de marnes décomposées et colorées. Ces taillis très spéciaux tiennent de la forêt-clairière ; des carrés de forêt-futaie, des peuplements de diptérocarpés, en rompent l'aride monotonie. Tout le long du pied maritime des monts d'Annam, on la rencontre, cette ceinture sauvage, étendue en une haie vive entre les races et les aires si distinctes de la côte et de l'intérieur. En maints endroits, entre Binh-Thuàn et basse Cochinchine notamment, elle s'élargit et couvre de vastes espaces, s'avancant tout contre le rivage ; les éléphants et tout le gros gibier des forêts-clairières y vivent par bandes nombreuses ; entre Nha-trang et Phanrang, et, au Sud du Varela, elle s'épand encore, déserte et mauvaise ;

jusque près des flots. Et aux temps très anciens où les deltas d'Annam n'étaient point colonisés, cette brousse malingre et basse, sablonneuse et marécageuse, devait recouvrir tout le couloir jusqu'au littoral désert; dans ces forêts, vivaient alors les tribus sauvages encore plus primitives, plus misérables, les tribus très rudimentaires dont nous ne connaissons que les descendants métissés et relativement adoucis.

Savane et marais. — La savane, elle, ne se rencontre pas à l'état de savane proprement dite; elle est plutôt un aspect de la brousse taillis, une simplification, un état primitif; elle est, en effet, constituée en entier par l'herbe paillette, qui pousse alors sans obstacle et couvre des étendues immenses; ces espaces nus, jaunâtres, se rencontrent sur tout le Plateau de Médrac et, au Nord, sur les vallées du S. Nang et du haut Kr Bouk; ils recouvrent la partie orientale du Plateau du Darlac; à perte de vue, l'œil n'embrasse qu'une immense mer vallonnée de croupes entièrement velues de cette herbe épaisse, où un cavalier disparaît souvent en entier; tigres et cerfs y gisent en abondance; de-ci, de-là, un arbre rachitique saille au-dessus de ces vagues, mais, nulle part, la forêt ne se montre; le long même des cours d'eau, ne s'étend qu'un mince et pauvre rideau d'arbustes; ceux-ci sont un peu plus abondants, à l'Ouest, sur les pentes orientales du Darlac, sur la rive gauche du Kr. Bouk et ils forment alors une sorte de forêt-clairière rabougrie, crevée de plaines marécageuses. Ces savanes bordent le Kr. Hana, s'épanouissent sur la basse Lagna et sur la boucle du Donnaï; là, elles sont composées surtout de hautes cannes et de jones; le sol est plat, marécageux, riche en alluvions et les arbres y forment des boqueteaux; les bambous épineux encadrent les cours d'eau; toutes les poches marécageuses du Kr. Knò, du Kr. Hana, étaient ainsi des savanes de nature mixte, marais aujourd'hui défrichés et cultivés, mais que l'on retrouve, dans leur état primitif, le long du bas Kr. Knò, du Donnaï et en différents points de l'arrière-territoire, autour du cours moyen des rivières.

La région des marais se rattache à celle des savanes dont elle est, le plus souvent, un prolongement, un effondrement inondé. Les grands roseaux qui les tapissent sont, en certains endroits, noyés, aux pluies, sous 4 et 6 pieds d'eau; le plus souvent, comme chez les Pih, les marais sont cultivés en rizières et l'inondation ne les submerge pas, mais, dans le voisinage immédiat des rivières, la nappe d'eau recouvre le sol défoncé et les herbes n'émergent plus qu'à peine, enracinées dans la vase et formant un mur mouvant, qui oppose un obstacle élastique et parfois invincible aux plus fortes pirogues; les crocodiles se reposent sur ces îlots et plongent bruyamment dans l'eau noire. Parfois, un troupeau d'éléphants sauvages reste prisonnier dans ces savanes inondées et, dans les grands espaces détrempés qu'arrose l'effluent du lac, on les rencontre, empêtrés dans ces fondrières, d'où leur dos gris émerge comme les blocs de granit de la montagne.

Sur les marais du Kr. Hana, vivent les oiseaux aquatiques les plus divers, grands échassiers gris et blancs, qui se réunissent par bandes: sur le lac, s'abattent des masses pressées de canards sauvages et de sarcelles; dans les lotus et les herbes, gisent, par bandes, les poules sultanes noires, au bec rouge, et dont le cri rauque et triste résonne à l'aube et au crépuscule; des crabiers, des pélicans, des plongeurs, peuplent les eaux voisines des berges. Sur les marais de B. Tour et du bas Kr. Hana, s'ébattent en outre,

par vols épais, les aigrettes d'un blanc de neige. Haut dans le ciel, plane le petit aigle rouge.

Sur les marais du Darlac occidental, dans les poches marécageuses des Pih et sur tous les marécages, où les eaux n'atteignent pas un pied de profondeur, vivent les bécassines et les bécasseaux.

Les dômes élevés des Plateaux Ta-Hoi, des Boloven, des Jaraï, du Lang-Biang et les croupes du Plateau Central, sont également déboisés et couverts d'herbes, mais, ici, ce n'est plus l'aspect de la savane proprement dite et l'herbe paillette est, le plus souvent, absente. La terre rouge y est alors couverte d'une herbe bien plus fine et plus dure qui, en saison sèche, est réduite à l'état de gazon ras, rèche et maigre; les arbres font presque totalement défaut et seuls, les éperons de plus basse altitude sont recouverts de brousse taillis.

Ces dômes nus et herbeux constituent tout le Plateau Central et se mêlent à la forêt dans les secteurs boisés de l'Est et du Sud-Est; ils s'ouvrent alors au milieu des taillis, qui s'arrêtent brusquement devant leur nudité rousse, comme autour d'un espace maudit; sur la longue ondulation faîtière de bordure du D. Deung, sur les collines intermédiaires, on les rencontre çà et là, sans cause apparente, comme des îles au milieu d'une mer; des vanneaux y décrivent leur cercle en lançant leur note criarde et obsédante « Té-té uèch ! té-té uèch », alors qu'ils rasant le sol ou s'enlèvent en cercles élargis.

Sur les dômes allongés et continus du Plateau Central, à la racine des éperons couverts de boqueteaux, des hordes d'élans roux se montrent, inquiètes; conduites par les mâles magnifiquement encornés et barbus, elles détalent à la moindre alerte, dévalant les pentes pour reparaître sur un dôme plus éloigné et regarder encore le voyageur inconnu, avant de reprendre leur course et disparaître enfin derrière un repli plus accidenté des ondulations; en ces espaces démesurément ouverts, leurs bandes se détachent brutalement, au déclin des journées splendides; et, quand tombe, sur les dômes, le crépuscule très court des tropiques, les sangliers sortent de la lisière des bois; doucement, ils s'avancent en fouillant la terre de leurs groins, déterrants les racines tendres et les tubercules que, toute la nuit, ils vont croquer en s'arrêtant, parfois, inquiets d'un susurrement bizarre, d'un frôlement sur le gazon, suspect en cet oppressant silence dont le suaire s'appesantit sur les jungles.

Dans le Sud, aux endroits où la savane des dômes est étranglée de forêts épaisses, à l'orée des montagnes et des ravins profonds, paît le gaur magnifique qui, seul des bovidés, se rencontre depuis les basses altitudes de la forêt claire jusqu'aux dômes élevés des Plateaux. Splendide et brutal, le muffle au vent, il déambule majestueusement, par hordes réduites, s'arrêtant aux pâturages, s'enfonçant dans la forêt humide; le Moï fuit devant lui, car, plus redouté que le tigre, il est aussi plus féroce, chargeant sans provocation l'intrus et le piétinant sous ses larges sabots. Les grandes cornes claires dressées en croissant de lune, le muffle et les pattes cendrés, le corps énorme d'un brun noir, il est superbe et imposant; sous le nom d'auroch, il peuplait jadis les primitives forêts de la Gaule et de l'Europe et, alors, comme aujourd'hui dans la jungle de l'Inde et de l'Indochine, il était un gibier de roi, l'un des rois, lui-même, des solitudes sans limite.

Forêt-clairière. — La forêt-clairière ne se rencontre que sur le plancher des grès, par nappe immense, le long et en arrière du Mékong. Elle est, en grande majorité, presque exclusivement composée de diptérocarpées réunis par peuplements considérables ; les deux espèces, qui dominent aux basses altitudes, sont le *klong* (*Dipterocarpus tuberculatus*) et le *kchik* (*Shorea obtusa*) ; les mamelons de grès et de schiste sont exclusivement couverts d'*erang* (*Pentacme siamensis*), au tronc noir, tordu, malin-gre, mais dont les petites fleurs jaunes se répandent en exquises nappes embaumées.

Le long des cours d'eau, se presse une épaisse galerie de géants séculaires où dominant les *hraich* (*Dipterocarpus alatus*) et les *igieur* ; son sous-bois est celui de la forêt-futaie, composé de palmiers-rotins et de palmes gracieuses, mêlés aux lianes et aux fougères. Les ruisseaux sont bordés d'une double haie de bambous épineux.

Tous ces arbres se groupent par peuplements très étendus, distribués assez curieusement suivant les bassins. Dans les zones basses de la moyenne Srépok, dominent les *klong*, les *kchik* et les *ndrik*.

L'aspect de la forêt-clairière est monotone ; quoique les zones secondaires y soient nombreuses, elles se rencontrent avec une telle similitude qu'elles fatiguent le voyageur. Le sous-bois est uniformément composé d'herbe bambou fine, haute de deux à trois pieds, régal du gibier, et de jeunes arbustes malingres, parmi lesquels se distingue l'*iruï*, aux larges feuilles glauques et cassantes, au jeune tronc flexible et mince terminé par le grand bourgeon d'un rouge vif, qui pointe vers le ciel comme un bec de calao-rhinocéros ; ici, l'herbe bambou s'éclaircit autour des cycas dont les fines palmes s'épanouissent en corolle autour du fruit analogue à une pomme de pin ; là, et particulièrement dans le bassin du D. Ngal, elle entoure l'épaisse tige triangulaire que domine la palme en éventail du latanier, le *puon* des sauvages ; ces tiges élancées, hautes de 1 à 3 mètres, se groupent par touffes épaisses et elles égaient alors singulièrement le sous-bois. De-ci, de-là, des bandes de forêt-futaie et de taillis coupent la forêt claire aux endroits où le plancher de grès est recouvert de terre végétale ; dans la région des Stieng, entre Budop et Honquan, la forêt-clairière est formée d'arbres plus gros, de *kpanq* (*Dipterocarpus obtusifolius*) généralement, mais, dans les immenses étendues de la moyenne Srépok, elle est plus rabougrie et les *kpanq* ne se rencontrent guère qu'autour des clairières nues où, dans sa vasque argileuse, dort une mare bourbeuse encombrée d'herbes aquatiques.

Parfois, à l'orée d'un carré de forêt plus épaisse, croupit un bayou sombre, sorte de cloaque rempli d'une eau étonnamment verte et épaissie par la boue diluée. Des iguanes y plongent à l'approche du voyageur et, parfois, y vit un crocodile émigré de la rivière voisine. Tout autour, c'est une galerie d'arbres très spéciaux, noueux, tordus, épineux, contournés, aux branches affaissées et longues, alourdis encore par le poids d'énormes lianes ligneuses. Et, devant ces fondrières lugubres et noires, l'on se prend à rêver aux images grotesques, qui illustraient, jadis, les romans d'aventures ; telle elles ont hanté nos rêveries enfantines, telles elles nous réapparaissent brusquement devant ce trou stagnant, visqueux et noir ; alors, involontairement l'on tressaille au contact d'une liane qui frôle, car l'on revoit l'image d'antan, l'image terrifiante, où un anaconda gigantesque se suspend aux branches, tandis qu'un caïman allonge doucement sa gueule hors de l'eau lourde et traîtresse.

Les Annamites désignaient aussi le pays des deux Sadets sous le nom de *Nam phiên* (ayant chacun un roi) ¹.

Une autre tribu, celle connue actuellement sous le nom de Radè, de même race que les Jaraï, aussi forte et aussi belliqueuse, dut aussi former une ou plusieurs principautés ; peut-être même fut-elle, à certain moment, réunie aux Jaraï ; les Radè sont appelés Randaiy ² par les Cham et, eux aussi, soutinrent contre leurs anciens frères, devenus les envahisseurs, des luttes nombreuses, avant d'abandonner les secteurs côtiers et de se réfugier dans la montagne et sur le plateau du Darlac.

Relations des Cham et des Moï. — Plus ou moins vassales des Cham, toutes ces tribus sauvages entretenirent avec eux des relations plus ou moins étroites, relations commerciales d'échanges pour le moins, et la preuve nous en est implicitement fournie par les annalistes chinois. Ceux-ci nous ont, en effet, fidèlement transmis la liste des nombreuses ambassades envoyées à la cour impériale par les souverains du Champa ; toutes, elles y apportaient, à intervalles assez irréguliers d'ailleurs, le tribut de vasselage, toujours composé de produits précieux que l'on devait recueillir, sans nul doute, dans les secteurs côtiers, mais que l'on devait certainement aussi aller chercher dans les montagnes et l'hinterland. L'éléphant vivait et vit encore en Annam même, jusqu'à proximité de la mer, mais il n'a jamais dû s'y trouver en nombre suffisant pour alimenter la terrible consommation que les souverains cham faisaient de son ivoire et de ses services ; le rhinocéros, dont la corne constituait et constitue encore un article si follement prisé, n'a jamais habité que les ravins inaccessibles des chaînes, où il établit sa bauge, au cœur des impénétrables fourrés ; le cardamome, la cire, les bois rares ³, l'or, et l'argent, tous produits que nous savons avoir abondé à la cour des rois cham, venaient, au moins en partie, de la haute région ; même en ces époques primitives, où le couloir d'Annam était moins cultivé qu'il ne l'est aujourd'hui, les forêts n'ont jamais recouvert certains vastes districts sablonneux et arides, actuellement encore incultes, et incapables de nourrir autre chose que des arbustes rabougris et épineux ; des relations existaient donc entre Cham et Moï, relations de vasselage, relations commerciales, qui fournissaient au Champa une grosse partie de ces articles de prix sous forme de tribut ou d'échanges.

Ce sont probablement les Cham, qui apprirent aux Jaraï et aux Radè notamment, à capturer et à domestiquer les éléphants sauvages ; dès la plus haute antiquité, nous voyons ces animaux affluer à la cour des rois cham ; ils formaient une des forces de l'armée et le corps des éléphants de guerre atteignit souvent au nombre de 1.000 bêtes.

Dès le iv^e siècle, les rois cham se reconnaissent vassaux de la Chine et envoient à l'empereur des tributs ; les ambassades qui vont, pendant des siècles, s'acheminer vers le Céleste Empire, emmènent avec elles, éléphants domestiques, cornes de rhinocéros, parfums, bois précieux et autres matières de valeur en quantité considérable. En 340, c'est un premier tribut d'éléphants domestiques, qui est renouvelé en 414 et en 417 ;

¹ Schroeder, *Chronologie des souverains de l'Annam*. Paris. E. Leroux, MDCCLXXIV, p. 8 et note.

² Maspero, *Le royaume de Champa* in *T'oung Pao*, mars 1910, p. 469.

en 458, les annalistes chinois mentionnent un envoi de vases d'or et d'argent; en 472, en 510, en 512, en 514, en 526, en 527, en 534, en 595, en 623, en 625, nouveaux tributs dont le détail n'est pas donné, mais qui sont certainement composés des mêmes produits. En 630, l'ambassade cham apporte à la cour chinoise des pierres précieuses, des éléphants dressés dont les liens sont en or, de magnifiques perroquets parleurs. En 640, nouvel envoi; en 642, 11 cornes de rhinocéros, en 686, 691, 695, 699, 707, des éléphants de guerre ou domestiques; en 711, 5 éléphants; en 731, 4 éléphants; en 749, 20 éléphants et 30 livres de bois d'aloès; en 960, des cornes de rhinocéros, des défenses d'éléphants, 20 jarres arabes; en 962, 22 défenses d'éléphants¹ et 1.000 livres d'encens; en 966, des éléphants domestiques et des rhinocéros; en 967, 970, 971, 973, 974, 976, 977, 979, nouveaux tributs dont nous n'avons pas le détail; en 992, 10 cornes de rhinocéros, 300 défenses d'éléphants....., 2.000 livres de parfums, 100 livres de bois de santal; en 1018, 72 défenses, 86 cornes de rhinocéros, 65 livres de cardamome, 100 de bois d'aigle, 200 de parfums; en 1050, 201 défenses, 79 cornes de rhinocéros :..... Et les tributs se succèdent ainsi, emportant toujours des dons considérables, qui permettent de supposer, à la cour du Champa, une abondance extraordinaire de tous ces produits précieux. Mais le couloir côtier d'Annam ne pouvait suffire à une telle production; les Moï en étaient, en grand partie, les pourvoyeurs. Enfin, nous savons en outre que les métaux précieux et les pierres rares affluaient à la cour du Champa; en admettant qu'une partie fut fournie par le couloir d'Annam, il est certain que les mines de la côte ne pouvaient produire une telle quantité; l'or, notamment, devait venir de l'intérieur, probablement de la région d'Attopeu et de la Sé Khong. En 446, lorsque les Chinois emportent la capitale, la fonte des statues produit 100.000 livres d'or pur.

Tous ces détails tendent donc à prouver que les Cham tirent de l'hinterland une part considérable de ces richesses, qui font passer leur pays, aux yeux des étrangers et surtout des Chinois, pour une contrée merveilleuse et quasi fabuleuse, toute pleine des produits les plus rares et les plus étranges.

Les sauvages tribus de l'hinterland jouent donc dans la vie économique du Champa, un rôle qui, pour être très effacé, n'en est pas moins certain; fort activement, elles coopèrent à la chasse et à la capture des éléphants, des rhinocéros, au lavage des sables aurifères, à la récolte du cardamome, de la cire, de la laque, des résines, à la coupe des bois, à la recherche du bois d'aigle. Si nous ne les voyons pas directement mêlées à l'histoire glorieuse et turbulente du royaume, elles ne contribuent pas moins à lui fournir les richesses matérielles qui l'alimentent; elles sont les obscures travailleuses, les collaboratrices anonymes et inconscientes de l'empire qu'elles enrichissent de leur incessant labeur.

¹ Il faut tenir compte de ce fait que l'éléphant indochinois est, le plus souvent, dépourvu d'ivoire. Je ne parle pas, bien entendu, des femelles, qui possèdent seulement d'insignifiants chicots, longs de quelques pouces. Au cours de mes voyages dans la forêt-clairière, habitat de prédilection des éléphants sauvages, les nombreux troupeaux que j'ai rencontrés ne renfermaient pas un seul porte-défenses. Des 200 bêtes domestiquées, que j'ai vues ou employées, 70 à peine possédaient de l'ivoire.

² Maspero, *Le royaume de Champa*, in *T'oung Pao*, juillet 1910, octobre 1910, mars 1911, *passim*.

tranquillité parfaite, qui durera quelque 200 ans, Annamites et sauvages vivant dans la plus parfaite harmonie. Sous le règne de Lê Thanh-Tôn (1619-1643), fut créée la place forte de Quang-Ngai avec six *dao* — marches — pour garder la frontière moï.

Vasselage des Sadets. — En même temps qu'ils entraient en contact immédiat avec les Moï du Centre-Annam, les Annamites semblent avoir également pénétré jusque sur les hauts plateaux de l'hinterland. Au fur et à mesure qu'ils occupaient les territoires conquis, les nouveaux vainqueurs appesantissaient leur joug sur les sauvages limitrophes des chaînes ; comme au Qu. Ngai, ceux-ci devaient même encore déborder sur le couloir côtier, mais la domination nouvelle, autrement dure que celle des Cham, dut précipiter leur retraite dans l'intérieur. Devant ce peuple profondément fier de sa race et arrogant, à la domination lourde, considérant tout étranger comme un barbare, les Moï durent rapidement abandonner les dernières terres qu'ils occupaient encore dans le couloir côtier dont l'Annamite, prolifique et besogneux, avait besoin pour se nourrir. Rapidement, la vague annamite descend du Nord au Sud, colonisant, après le Qu. Ngai, le Binh-Dinh, le Phuyen. Dans leur conquête de cette dernière province, les vainqueurs durent être amenés, par la disposition géographique même du sol, à suivre à leur tour cet admirable couloir du Song Ba que les Cham avaient remonté quelques siècles auparavant. Cependant, les Moï, qui se souviennent parfaitement des Cham, n'ont pas gardé le souvenir d'une conquête postérieure. Il est donc probable que les armées annamites se contentèrent d'envoyer quelques colonnes légères chez les Jaraï ; une chose est certaine, c'est qu'en 1558, les Sadets, probablement à la suite d'un revers, reconnaissent la suprématie annamite en devenant vassaux de Hué. Les *Annates du ministère des rites* disent, en effet, qu'à partir de cette année, le Thuy-Xa et le Hoa-Xa¹ payèrent régulièrement un tribut triennal, qui était envoyé par le

métropole de l'empire reconquis sur les rebelles par le neuvième descendant de Ng. Hoàng, le fameux Gia-Long.

En 1593, les Mac sont définitivement vaincus et Lê Thê-Tôn rentre à Hanoi, mais l'empereur est d'ores et déjà tombé sous la tutelle de ces Trinh, dont le général Trinh-Kiêm a assuré la puissance par la grandeur des services rendus. En 1599, Trinh-Tong, le vainqueur des Mac et le restaurateur des Lê, se fait nommer « administrateur du royaume » et Vu'ông ou seigneur héréditaire ; il devient ainsi maire du palais et le roi va désormais se contenter de régner à ses côtés, sans gouverner. Les Trinh exerceront en réalité le pouvoir effectif sans contrôle.

Dans le Sud, la famille des Nguyễn se transmet héréditairement le pouvoir dans le Thuan-Hoa dont ils deviennent, en 1613, *Chu'a*. Ce Thuan-Hoa, agrandi vers le Sud, est le « royaume de Cochinchine », qui va entrer en lutte avec les restes du Champa et avec le Cambodge. Les Trinh — *Chu'a* du Tonkin — ne vont cesser d'attaquer les Nguyễn — *Chu'a* de Cochinchine — ; mais, malgré ces guerres, il ne faut pas oublier que Cochinchine et Tonkin ne forment, en droit, qu'un seul et même empire, sous l'autorité nominale des Lê résidant à Hanoi. En réalité, le pouvoir est exclusivement, au Tonkin, entre les mains des Trinh, tout puissants maires du palais et, en Cochinchine, entre celles des Nguyễn, qui se refusent à tout acte de vasselage envers les Trinh.

C'est en 1687 seulement que les Nguyễn viennent se fixer à Hué, qui devient dès lors leur capitale ; le noyau même de la ville n'avait été construit que quelques années auparavant (1601). — (Voir, à ce sujet : Cadière, *Sur quelques monuments élevés par les seigneurs de la Cochinchine*, in *B. E. F. E. O.*, 1905, nos 3-4, pp. 387-406 et note p. 393).

¹ Rapport du capitaine Luce à la suite de ses recherches dans les archives de la cour de

Phuyen et se composait de défenses d'éléphants et de cornes de rhinocéros ¹. Pendant des siècles, cet acte de vasselage envers Hué allait être fidèlement acquitté ; il ne devait cesser qu'en 1841.

De son côté, Hué exerçait son droit de suzeraineté en donnant l'investiture à chaque élection d'un nouveau Sadet. « Lorsque l'élection était connue, des députés venaient du Phuyen et apportaient une urne en métal blanc et brillant... Les sauvages prétendent que ce vase était en argent pur » ².

Cette urne va désormais jouer son rôle dans la cérémonie des funérailles ; en effet, une fois le Sadet mort et brûlé, elle sert à recueillir « les cendres du cœur, les dents et les os des doigts. Ensuite les charbons et toutes les autres cendres sont placés dans un cercueil et enterrés ; au-dessus du tertre, on construit un tombeau provisoire sous lequel on place l'urne funéraire renfermant les cendres du cœur. Lorsque la veuve vient pleurer, elle doit porter sur son dos cette urne enveloppée dans un pagne comme on porte un enfant ; elle se lamente, balaie l'emplacement de la tombe, verse de l'eau dans une petite tasse, place du riz sur une feuille, puis, ses lamentations terminées, repose l'urne sur le tertre, ferme l'enclos de la tombe et revient chez elle. Au commencement de chaque mois lunaire, aura lieu la cérémonie du Glom Pôrr : durant toute la nuit, on boit auprès du tombeau, et durant toute la nuit, la veuve éplorée doit porter sur son dos le récipient contenant une partie des cendres de son mari. Il en va ainsi pendant cinq ans. Puis on construit un mausolée superbe, on procède à la cérémonie du *Mut Breu*, l'urne est enterrée avec le cercueil, et le tombeau est abandonné pour toujours » ³.

Hué pour étudier les droits de l'Annam sur la rive gauche du Mékong à l'époque des affaires du Siam (Cité dans de Reinach, *Le Laos*, vol. 2). M. Luce, cependant, ne se doutait pas que, par Thuy-Xa et Hoa-Xa, il s'agissait des Rois du Feu et de l'Eau, puisqu'il écrit :

« Les Annales du ministère des rites font cependant mention des deux Etats de Thuy-Xa et de Hoa-Xa, tributaires et vassaux de l'Annam depuis 1558 et qui semblent être le pays actuellement plus connu sous le nom de pays des Sedangs, des Bahnars et des Djarais. »

Sur les rapports de vasselage des Sadets envers Hué, d'intéressants détails inédits sont donnés par :

Khâm dinh dai nam hoi diên su' lè : « Répertoire administratif de l'empire annamite, dressé par ordre impérial », 97 ch. en 97 vol. Aux chapitres du ministère des rites, traitant des rapports avec les pays étrangers, l'on trouvera la liste des tributs envoyés par les Sadets. Cet ouvrage, encore inédit, est cité par L. Cadière et P. Pelliot : *Première étude sur les sources annamites de l'histoire d'Annam*, in *B. E. F. E. O.*, tome IV, 1904, n° 3, juillet-septembre, pp. 655-656.

Ce sont probablement ces chapitres du ministère des rites que le capitaine Luce avait compulsés et qu'il cite sous le nom d'*Annales du ministère des rites*.

Un autre recueil annamite donnerait également d'intéressants renseignements sur les Sadets : c'est le *Dai nam liêt truyen tiên bien* « Collection de biographies du Dai-Nam, section préliminaire ». Elle contient de nombreuses biographies de mandarins, d'hommes sans fonctions, de bonzes, de rebelles et donne de précieux détails sur les luttes des Nguyen avec les Cham et les peuples voisins du Sud. Cf. Cadière et Pelliot, *op. cit.*, p. 638.

¹ Schroeder, *Op. cit.*, p. 8 (note 1).

² R. P. Guerlach, *op. cit.*, pp. 187-188.

§ 5. — RELATIONS DU CAMBODGE AVEC LES TRIBUS MOÏ
DU CENTRE ET DE L'OUEST

Relations entre les Sadets et le roi du Cambodge. — Cependant, si les Sadets deviennent vassaux de l'Annam, ils sont en relations tout autres avec le roi du Cambodge. Celui-ci envoie, en effet déjà, aux deux rois-sorciers, de nombreux présents et l'origine et la cause de cet usage se perdent dans le plus complet mystère. Il est probable que, à une époque impossible à déterminer, antérieure peut-être à l'invasion cham, les Sadets aidèrent le roi khmer dans une circonstance difficile; c'est en reconnaissance que la cour d'Angkor aurait désormais servi, à époque fixe, à ses alliés, des cadeaux dont l'importance atteste la valeur du service rendu.

Dans la charte de fondation du monastère de Samboc, nous trouvons, à ce sujet, de très précieux renseignements, ainsi que la liste complète des présents offerts par le Cambodge.

Et, ce qui prouve l'antiquité de cet usage, est cette phrase :

« D'autrefois jusqu'à maintenant, on dit qu'il faut, tous les trois ans, monter une fois pour saluer le Roi de l'Eau et le Roi du Feu ».

Cette charte, qui date de 1601, traite, entre autres sujets, de la manière dont doit être servi le cadeau triennal. Le gouverneur de Samboc est chargé de le faire parvenir aux Sadets et la charte lui confère la moitié de l'impôt perçu à Samboc pour le dédommager tant de ce service que de celui des lettres royales et des présents venant du Laos.

Trois dignitaires doivent conduire l'ambassade et la charte règle minutieusement les rites qu'ils doivent accomplir en remettant les cadeaux aux destinataires.

« Avant [de se présenter aux deux Rois], ils prendront des fruits du sambuor et s'en savonneront (c'est-à-dire se purifieront). Cela fait, les cadeaux étant placés sur deux lignes, l'un d'eux parlera au nom du roi [du Cambodge] et fera traduire son discours dans la langue du pays, puis il s'assoiera au milieu [entre les cadeaux probablement et entre les deux autres dignitaires], puis il répétera trois fois son discours... Quand il prendra la parole pour présenter les souhaits du roi, on soufflera dans les flûtes grandes ou petites, ensemble, conformément à l'usage jaray. Alors, le principal ambassadeur présentera la lettre royale du... Prah Chau Longvek Krung Kambujâdhipati Sirîsirîn Indipat... qui est le maître suprême au-dessus des têtes, puis il énumérera au nom du roi, les cadeaux (*bândakar*) apportés jusqu'au srok Ayanapar. Cela fait, il formera, en nommant le roi de l'Eau et le roi du Feu, *les neveux* à la place de leur oncle [le roi du Cambodge], le souhait qu'ils soient prospères et conservent leurs titres : qu'ils continuent de garder le prah khan et d'habiter le sommet du mont *Oudam prakath*, qu'ils demeurent les *âmmachas* (souverains) de tous les pays *rhadès*, *jaray* et *pnongs* ainsi qu'ils le sont depuis l'antiquité jusqu'à maintenant, *de bien garder les routes et les forêts contre tous les ennemis*, de distinguer ceux qui se présen-

teront avec de bonnes intentions de ceux qui se présenteront avec des intentions méchantes ; qu'ils demeurent en paix, puissants, heureux et prospères ; que tous les devatas, les téprakh (génies des forêts), les arakh (génies des villages) leur assurent longue vie, l'abondance toujours et longue autorité ».

Voici, maintenant, la liste des présents envoyés par le roi khmer :

« Deux éléphants mâles ; deux palanquins de couleur rouge avec étoiles pour monter ces éléphants ; soixante buffles ; deux langoutis à brodures ; deux vêtements à rayures ; deux matelas ; deux oreillers ; deux coussins pour aisselles ; deux nattes de Pursat ; deux autres nattes en chichuot (?) ; deux *rideaux* ; deux services à riz ; deux à eau ; deux costumes rouges complets ; deux paires de tambourins ; deux paires de flûtes grandes et petites ; deux parasols à longs manches ; deux bols de cinq couleurs ; cent bols à riz ; cent bols à soupe ; cent serviettes ; cent bols à bord ; deux voitures de sel ; cinq cents lingots de fer ; vingt lingots de plomb ; deux paires de peignes fins et non fins ; quatre ciseaux à bois, à manche cerclé ; deux langoutis de cérémonie de chacun cinq coudées ; deux cents aiguilles ; deux pièces d'étoffe dite *lomtong* ; deux pièces de soie pour les danseuses, pour le *prah khan* (qui est l'arme sacrée), pour le *prah rompot* (qui est le rotin sacré) ; deux turbans en soie rouge, longs de cinq coudées, un chapelet de graines de *phli*, long de 20 ampans ; deux petits bols en cuivre ; deux cents petits bols en porcelaine ; deux couteaux dits *kombet préa* ; deux couteaux à nettoyer le rotin ; deux couteaux à débroussailler ; deux éventails en papier ; deux cents bagues en cuivre ; deux cents hameçons ; deux calottes rouges ; dix livres de noix d'arec et de gambier ; dix livres de tabac ; deux monocordes ; deux guitares à trois cordes ; deux autres à trois cordes sur noix de coco ; deux flageolets ; deux plateaux à pied pour recevoir l'eau du serment ; deux bols en bambous raisinés avec couvercles posés sur deux plateaux ; deux plateaux en bois avec les ustensiles d'usage pour la chique ; deux ciseaux à arec ; deux pots en cuivre pour la chaux à chiquer ; deux autres plateaux à arec »¹.

Enfin, la charte ajoute :

« Si l'un des deux rois vient à mourir et que l'autre demeure, on enverra sur un éléphant femelle et sur un éléphant mâle, un *prasoda* tout préparé pour la levée du corps ». Et ce *prasoda* doit être conduit « jusqu'au bout » par les trois dignitaires qui, tous les trois ans, apportent les cadeaux aux Sadets.

¹ Cette charte a été découverte par M. Adh. Leclère, qui l'analyse et en donne de longs extraits dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1903, pp. 369-378. Il est regrettable que le texte n'ait pas été publié *in extenso* et il serait intéressant de posséder ce document dont il serait peut-être prudent de contrôler la traduction. Le début de la communication de M. Adh. Leclère commence par des notes un peu fantaisistes sur les tribus moï auxquelles il donne parfois des noms bizarres et parfaitement inconnus (Les « Aray » sont probablement les Jaraï). Enfin, quand il écrit « le ban Dou (ou Darlak) », M. Adh. Leclère commet une erreur grossière, B. Dou est B. Thu. appellation couramment donnée par les Radê au village de B. Don d'après le nom propre du Khun Yonob, qui en est le chef. Ce village, dont j'ai souvent parlé au cours de mes récits, est le dernier hameau du Darlac occidental, au bout de la route basse charretière de Kratié au Darlac.

Tels sont les rites observés pour l'envoi de cet important convoi, qui s'acheminait de Samboc chez les Sadets, au pays appelé par la charte, « Srok Ayonapar »¹.

En retour, les Patau envoyaient un peu d'ivoire, une corne de rhinocéros, et chacun, un pain de cire d'abeille portant l'empreinte de leur pouce droit.

Moura dit que le pain de cire était énorme et que ces cadeaux étaient accompagnés de deux grandes Calebasses, l'une pleine de riz et l'autre, de sésame. Et la modicité de ce présent confirme ironiquement ce que dit la légende jaraï, ci-dessus rapportée, à l'occasion du sabre sacré : Pò-Thé avait « recommandé aux Jaraï de vivre en bonne intelligence avec les Cambodgiens, maîtres du fourreau du sabre sacré car le ciel, en donnant le sabre aux Jaraï et le fourreau aux Cambodgiens, avait marqué qu'ils devaient être alliés. Mais, en donnant aux Cambodgiens le fourreau, qui est moindre que le sabre, il a indiqué que les présents échangés régulièrement entre les rois des uns et les rois des autres doivent être plus importants de la part des Cambodgiens ».

Il est vrai que ces produits, de peu de valeur intrinsèque en regard du somptueux cadeau envoyé par le roi khmer, revêtaient, aux yeux de ce dernier, une importance toute particulière ; émanant des chefs sorciers des Jaraï, ils étaient considérés comme renfermant une parcelle de la puissance surnaturelle de ces magiciens sylvestres ; aussi, étaient-ils l'objet de soins très spéciaux.

« Dès que les présents du roi du Feu arrivaient à la capitale du Cambodge, on les livrait aux Brahmes, gardiens de l'épée sacrée des anciens rois khmers, qui les ramassaient avec soin à côté des attributs de leurs souverains. On faisait avec la cire de cette provenance des cierges qu'on brûlait sur divers autels les jours de cérémonie. Dans les temps malheureux, pendant les épidémies, les trop fortes inondations, la guerre, on jetait sur le sol un peu de riz et des graines de sésame, afin d'apaiser la colère des esprits malfaisants »².

Un document officiel de la cour cambodgienne confirme ces dires, en nous faisant connaître à quel étrange usage servaient également les cadeaux des Patau :

« Chaque fois que le roi, afin de faire cesser la sécheresse, d'attirer la pluie, décidera de s'adresser aux cinq kshatriyas, protecteurs du royaume — Narayano, Shiva, Ganésa, Kajjayana et Prah Khan — on sortira le morceau d'ivoire, la corne de rhinocéros et le vêtement envoyés par le roi du Feu et le roi de l'Eau et on les arrosera d'eau lustrale, pendant que les quatre Mahachay (Mahajaya) s'accroupiront dessous et pousseront des cris de grenouille »³.

Malgré les vicissitudes traversées par l'empire khmer, l'ambassade royale ne devait cesser d'être envoyée que vers 1860 et, pendant des siècles, elle s'acheminera, comme

¹ Ayonapar est, sans nul doute, la corruption des deux noms Ayun, Apah ; l'Ayun est l'affluent de l'Apah, qui est le nom moï donné au haut S. Ba. Cette appellation d'Ayonapar indique que, dès cette époque, les Sadets habitaient le versant du S. Ba.

² Moura, *Le royaume du Cambodge*, vol. I, Paris. Leroux.

³ Ce document est une sorte de rituel des fêtes à l'usage de la cour. Cité par Adh. Leclère, in *op. cit.* Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. *Compte rendus des séances de l'année 1903*, juillet-août, pp. 369-378.

l'on recueille l'or. Mais l'air y est tellement malsain que 50 hommes à peine revinrent de cette expédition, ne rapportant que bien peu d'or » ¹.

Malgré cet échec, le roi khmer reconquiert une partie du fleuve et, en 1641, lorsque le marchand hollandais Van Wusthof remonte jusqu'à Vien-Tiane, le Cambodge s'étend, sur la rive droite, jusqu'au Nord de Bassac, qui a été fondé depuis peu d'années comme poste frontière ; sur la rive gauche, les chutes de Khône marquent la limite entre les deux royaumes. Cependant, dans l'intérieur, les Khmer n'ont pas réussi à restaurer leur domination sur les Moï de l'hinterland, qui restent soumis aux Laotiens, leurs nouveaux maîtres ; Attopéu, nous dit Van Wusthof, qui appelle cet endroit Nam-Noy, est habité par les Laotiens ; quelques Cambodgiens y résident encore mais les indigènes paient « par an, 10 cattis d'or au roi de Louwen » ².

Relations entre Moï et Khmer. — Cependant, tout cet hinterland de la Sé Khong, de la Sé San et de la Srépok, ainsi que celui sis en arrière de la province actuelle de Kratié, continuent à avoir, avec le royaume khmer, des relations commerciales dont nous parle Van Wusthof :

« Sombock est un assez grand bourg, habité par des Cambodgiens, et surtout par des Chinois, qui font le trafic des peaux de cerfs, de la cire et de la gomme gutte. Ils vont acheter ces articles dans l'intérieur du pays, parce que les habitants n'apportent jamais leurs produits au marché. Les Chinois font ainsi, en pirogue ou en char, un long trajet pour aller jusqu'à Nam-Noy, ou vers l'intérieur, jusqu'à Phonough. En char, c'est un voyage de trois mois, aller et retour. Ils échangent dans ces localités du sel, des faïences de Chine, du fer et quelques autres articles de peu de valeur contre des esclaves, de l'or, des cornes de rhinocéros et des dents d'éléphants. Le sel, notamment, est vendu contre un poids égal d'or ; mais les Chinois payent chèrement ce bénéfice par les maladies qu'engendre l'insalubrité du climat et des eaux de cette contrée. Le pays de Phonough est, en partie, tributaire du Cambodge, l'autre partie s'étend du côté du Champa, avec qui le Cambodge est en guerre » ².

Nous voyons, par cet intéressant document, que le Cambodge entretenait, au xvii^e siècle, et depuis longtemps déjà, des relations avec les tribus moï de son hinterland, pénétrant jusqu'au Darlac, qui doit être le Phonough du voyageur hollandais, car les charrettes peuvent arriver, du Cambodge, jusqu'au cœur de ce Plateau.

§ 6. — ETAT DE L'HINTERLAND MOÏ A LA FIN DU XVII^e SIECLE

L'Indochine au XVII^e siècle. — Nous arrivons, au xvii^e siècle, à une période décisive de l'histoire indochinoise. D'un côté, l'Annam, victorieux des Cham, occupe tout le Centre-Annam et déborde sur ce qui reste du Champa, refoulé dans le Khanh-

¹ *Voyage lointain aux royaumes de Cambodge et Laouwen par les Néerlandais et ce qui s'y est passé jusqu'en 1644.* Publié et annoté par Francis Garnier, in *Bulletin de la Société de géographie*, Paris, 1871, septembre-octobre, pp. 249-289.

² *Voyage lointain aux royaumes du Cambodge...* pp. 253-254.

Hoà et dans le Binh-Thuan, qui constituent le Panduranga ; de l'autre, le royaume khmer croule sous les attaques du Siam, qui grandit dans le bassin de la Mé-Nam, tandis qu'au Nord s'organise et s'étend le royaume du Laos. A la faveur de tous ces bouleversements, les populations sauvages de l'hinterland s'isolent de ces turbulents voisins ; les parages les plus inaccessibles sont occupés ; mais, les tribus plus rapprochées de la côte et du fleuve sont bien forcées de rester en relations avec les conquérants dont elles demeurent tributaires pour l'importante question du sel, et, du côté du Grand Fleuve, la chasse aux esclaves continue de les décimer. Depuis 1558, les Sadets sont vassaux de l'Annam ; dans leurs montagnes abruptes, les tribus de la chaîne annamitique vivent leur vie sauvage, nomade, misérable, mais indépendante. D'ores et déjà, les tribus sont marquées par les empreintes indélébiles qu'elles vont se transmettre de génération en génération et les aires d'habitat, les mœurs, les divisions ethnographiques et linguistiques sont phénomènes accomplis ; l'on peut dire que dès le milieu du xvii^e siècle, l'hinterland moï se présente sous la forme où nous le trouverons deux siècles plus tard. Son évolution est achevée ; la différenciation des tribus est chose faite ; la mosaïque moï, laborieusement élaborée au cours des siècles par les inconscients architectes, tapisse de son carrelage bigarré l'hinterland de l'Indochine méridionale.

D'un côté, la masse des Moï imprégnés de civilisation cham, plus denses, relativement plus civilisés, d'humeur belliqueuse, intelligents, de type fort et bien découplé ; de l'autre, les tribus métissées de khmer, craintives, sans cesse pillées et razzées, ne combattant que par peur, cherchant leur salut dans la retraite au cœur des montagnes ; enfin, plus au Nord, dans l'hinterland du Centre-Annam, des tribus ayant mieux échappé à l'une et à l'autre influence, ayant subi plus légèrement, au gré des jugs passagers et des relations commerciales, des empreintes moins profondes, ayant gardé, grâce à leurs qualités belliqueuses et à leurs repaires inexpugnables, une quasi-indépendance (Sedang, Davak, Kontu, . . .).

Pò Romé chez les Radê. — Dès la seconde moitié du xvi^e siècle, ce qui reste du Champa est vassal de l'Annam et les princes du Panduranga sont feudataires de Hué. Vers le milieu du xvii^e siècle, Pò Romé (1627-1651), l'avant-dernier et le plus illustre des souverains de cette dynastie vassale, n'ayant pas d'enfants de sa femme « pousse vers le Laos jusque chez les Radê, à la recherche du remède qui lui donnerait un héritier. Ce fut une nouvelle femme qu'il ramena, Bia Thanchan, Radê d'origine »¹.

C'est cette princesse radê, Bia Thanchan², qui sauta dans le bûcher sur lequel brûlaient les restes de son royal époux mis à mort par les Annamites et c'est pour honorer cet acte de dévouement conjugal que sa statue est conservée à l'intérieur du temple de Pò Romé, près de Phanrang.

Les Annamites envahissent le Panduranga. A l'arrivée des vainqueurs, deux des généraux de Pò Romé, à la suite de dissentiments avec leur prince, s'étaient retirés chez les Moï, dans les montagnes. A partir de 1654, les seigneurs du Panduranga ne

¹ Aymonier, *Légendes historiques des Chames*, in *Excursions et Reconnaissances*, Saïgon, tome XIV, n^o 32, pp. 173-176.

² Le P. Durand l'appelle Bia Sanchan et la dit être de race koho (in *Le temple de Pò Romé à Phanrang*. *B. E. F. E. O.*, 1903, n^o 4, note p. 601).

sont plus que de simples chefs nommés directement par Hué ¹. Les Annamites traversent la barrière du Varella, s'infiltrèrent dans tout le Sud-Annam, refoulant Cham et Moï, s'emparant des meilleures terres.

Relations des Moï et des Annamites à la fin du XVII^e siècle et au XVIII^e siècle. — Quels étaient, au lendemain de ce changement d'hégémonie, les rapports entre les Moï et les nouveaux conquérants ? C'est ce que vont nous apprendre, entre autres documents, les inestimables écrits que nous ont laissés les premiers missionnaires de l'Indochine.

C'est en effet grâce à eux que va se vulgariser cette dénomination même de Moï, aujourd'hui si couramment employée. A vrai dire, elle subira toute une transformation et des vicissitudes d'orthographe diverses. En même temps, nous pouvons constater que ces sauvages jouent un certain rôle dans la vie au moins économique de l'empire d'Annam et que l'hinterland continue, comme au temps des rois cham, à écouler vers la côte les produits précieux de ses forêts.

Le P. Borri, en nous parlant des « Kemoïs », dit que leur pays fournit le fameux bois d'aquila et de calamba « qui est la plus précieuse marchandise qui se puisse tirer de la Cochinchine pour estre portée aux pays estrangers » ².

Ce bois d'aigle ou d'aloès, si prisé dans tout l'Extrême-Orient, est connu depuis la plus haute antiquité. Les auteurs anciens, les historiens et écrivains arabes, les voyageurs hindous, persans, européens, s'accordent pour vanter la rareté et la valeur de ce bois précieux entre tous ; et tous, ils sont unanimes à nous dire que la meilleure qualité vient du Champa, qui est le Çenf des Arabes.

Au temps de la puissance des Cham, nous voyons ce bois figurer dans le tribut payé à la Chine ; plus tard, quand les derniers princes du Panduranga sont devenus vassaux de l'Annam, ils doivent acquitter, entre les mains du suzerain, un tribut annuel dont nous ne connaissons ni l'importance ni la composition, mais dans lequel entrait une certaine quantité de bois d'aigle.

De temps immémorial, les Cham se sont donc livrés à la recherche de cette essence et c'est dans les montagnes de la chaîne qu'ils dirigeaient, à cet effet, leurs expéditions, à certaines époques de l'année et suivant des rites plusieurs fois séculaires.

Cette recherche « était faite autrefois par le Pò Gahlung, Gahlao ou Gahlau, « seigneur du bois d'aigle », mandarin cham, chef du village musulman de Palei Balap ou Balam, à 10 kilomètres Nord de Phanrang. Il s'adjoignait une troupe de seize kañi ou kuñi, « chercheurs de bois d'aigle », chargés de surveiller les Urang Glai ou Raglai, « hommes des bois », tribus de sauvages de la montagne parlant un dialecte cham, commandés par leur Pávak ou chef, qui servaient d'indicateurs et prenaient part à la récolte du bois d'aigle » ³.

¹ Cf. R. P. Durand, *La chronique royale*, in *Notes sur les Cham*, B. E. F. E. O., nos 3-4, juillet-déc. 1905, p. 378.

Cf. Aymonier, *Légendes historiques des Chames*, in *Excursions et Reconnaissances*, XIV, n° 32, 1890, pp. 151-152.

² *Relation de la nouvelle mission des Pères de la Compagnie de Jésus au royaume de la Cochinchine*. Traduite de l'italien du P. Borri par le Père Ant. de la Croix. Rennes, M.DC.XXI, pp. 4 et 27.

³ Ant. Cabaton, *Nouvelles recherches sur les Chams*, Paris, E. Leroux, 1901, p. 52 (voir aussi pp. 49-54). — Cf. Aymonier, *Les Chams et leurs religions*.

Après divers sacrifices rituels offerts à chacune des divinités des temples cham de la vallée de Phanrang, les chercheurs se mettaient en route sous la conduite du Pô Gahlao et du Pâvak, et le silence le plus strict était observé pendant toute la recherche, Cham et Raglai croyant que « s'ils parlaient, le bois perdrait son parfum ».

La récolte finie, l' « on faisait, sur la montagne, une offrande à Pô Bja Bineun ou Neun, espèce d'hamadryade protectrice du bois d'aigle et à Po Thau, qui en est la divinité gardienne »¹.

Nous trouvons, tant au sujet du bois d'aigle qu'au sujet des autres produits tirés de l'hinterland, et sur les Moï, des renseignements complémentaires dans les relations de voyage des missionnaires. C'est ainsi que, dans sa description du Tonkin et du Laos², le P. Mariny Romain commence par nous parler des deux Sadets en ces termes :

« On y conte cinq Princes qui en sont comme les souverains ; et si on veut comprendre de certains peuples qui demeurent sur les montagnes plus reculées et plus sauvages et qui obéissent à deux petits Roys que l'on y appelle, l'un le Roy de l'Eau et l'autre le Roy du Feu, on en trouvera sept »³....

« Le sixième et le septième sont compris dans *Rumoi*, où demeurent les sauvages, dont une partie obéit aux deux petits Roys du Feu et de l'Eau, comme j'ai dit cy-dessus »⁴.

Après avoir parlé du trafic rémunérateur des dépouilles de rhinocéros, qui viennent des forêts moï, l'auteur continue :

« L'ébène, la canelle, le *Calambà*, qui est si fort estimé à cause de son odeur et le *Calambuco* de la mesme espèce, mais qui n'est pas si précieux, sont des fruits de ces forests, et principalement de celles qui sont au Midy du côté de la *Cochinchine*, et beaucoup plus au de là encore vers les extrémités du Royaume, d'où l'on se rend dans le royaume de *Ciampà*, L'ébène n'est pas si noir que celui de *Mozambique*, ni la Cannelle si abondante, ni si fine que la meilleure de *Zeilan*. Néanmoins le *Calambà* qui croist sur les frontières que ie vous ay marquées est le plus cher, et fort estimé par les Japonois »⁵....

« Mais quoy que les terres y produisent de si précieuses odeurs, néanmoins il est évident que l'air qui est renfermé et comme étouffé dans ces grandes et épaisses forests, ne s'y corrompt que de l'excez de ces vapeurs et de ces exhalaisons, ou des eaux qui y croupissent : et que les forests qui produisent des arbres de cette espèce, sont autant de lieux infectez et dangereux. Cela est si vray que les Idolatres que l'on destine à la coupe de cette sorte de bois, auparavant que d'y mettre la coignée, s'y préparent avec beaucoup de superstition ; et qu'ils offrent mesme un sacrifice aux Dieux tutélaires de ces forests, afin que l'air qui y est contagieux et malfaisant ne les

¹ A. Cabaton, *op. cit.*

² *Relation nouvelle et curieuse des royaumes de Tunquin et de Lao*. Traduite de l'italien du P. Mariny Romain, par L. P. L. C. C. Paris, Gervais Clouzier, M.D.C.LXVI.

³ *Id.*, p. 34.

⁴ *Id.*, p. 35.

⁵ *Id.*, p. 46.

mains des colonies chinoises établies à Khong et à Stung-Treng depuis de longues années déjà.

Stung-Treng ¹ notamment, grâce à sa merveilleuse situation géographique, sera, jusqu'à notre occupation, le point de concentration de tous ces produits de l'hinterland de la Sé Khong, de la Sé San et de la basse Srépok. C'est là que convergent cornes de cerfs, de buffles, de bœufs, peaux, résines, cire, miel, buffles, esclaves et poudre d'or. En 1869, l'or s'y vend de onze à douze fois son poids d'argent suivant son degré de pureté et la grosseur des grains ; les os de tigre valent 10 ticaux le picul ; les peaux de bœufs, de buffles, les fémurs d'éléphants, les cornes de buffles, de 7 à 8 ticaux le picul ; les peaux d'ours et de tigre, 1 à 2 ticaux ; la résine, de 2 ticaux 1/2 à 3 ; les queues de paon, de 4 à 5 ticaux la pièce ; les peaux de cerfs, 1 tical la pièce ; les peaux de pangolin, un demi-tical la livre chinoise de 600 grammes ².

En échange, les Moï reçoivent du sel, du poisson sec, du mam, du riz, du fer, de l'acier, du laiton, des perles de verroterie, du tabac, de l'arec, des cotonnades, des marmites. Un picul de laiton vaut de cinq à six buffles ; le sel se vend sur la base de 8 à 10 ticaux le picul, mais il atteint souvent 20 et 25 ticaux.

Le roi de Siam se réserve le monopole de l'ivoire et des cornes de rhinocéros que l'on ne peut échanger ou vendre qu'en contrebande.

Les divers gouverneurs ne se gênent d'ailleurs nullement pour imiter cet exemple ; c'est ainsi qu'à Bassac, où arrivent, en plus des ordinaires produits de l'hinterland, le cardamome et la ramie, le roi ne dédaigne pas de se substituer aux commerçants quand il croit pouvoir faire une opération fructueuse ; témoin cette courte et énergique proclamation qu'il fait afficher, en 1869 :

« *Article premier.* — Les populations sont prévenues que j'achèterai le cardamome 11 ticaux le picul et l'ortie de Chine une barre d'argent les trois piculs.
« *Article 2.* — Tout producteur qui vendra à un autre qu'à moi, aura la tête tranchée. »¹

A cette époque, Khong n'est qu'un centre très secondaire de transactions.

Dès 1850, le Siam, cependant, inaugure une politique de violences inouïes dans tout le bassin de la Sé Bang-Hien. Son muong de Kemmarat se charge de la besogne et lance ses bandes jusque dans le bassin de la Sé Tchépôn. Des villages entiers, comme Pak Sé-Tamnok, sont déportés sur la Ménam, aux portes mêmes de Bangkok. Les razzias déciment surtout les Pou-Thaï, et la vallée de la moyenne Sé Bang-Hien se dépeuple : la brousse recouvre les cultures.

Vers 1864, les Siamois se jettent sur Nong-Hong (basse Sé Bang-Hien), siège d'un gros muong sué au temps de la domination annamite ; Nong-Hong est rasé, le poste annamite de Keng-Pham, sur la Sé Kien-Soï est détruit ; le chef-lieu est transporté à

¹ Mourin d'Arfeuille, *Voyage au Laos*, in *Revue maritime et coloniale*, 1872, mars, pp. 465-479.

² Les monnaies en usage pour les transactions entre Laotiens, Chinois et Cambodgiens étaient le tical, valant 0 fr. 60, la barre d'argent, valant 27 à 28 ticaux (15 à 16 fr.) et des petits losanges de fer venus de la région des Kuy.

reprises. Dans toute la vallée du Canle Cham, du Canle Tru et sur la route de Honquan, se forme cette ceinture de villages, transitoires entre les Annamites de la plaine et les Stieng encore purs de l'intérieur ; en ce secteur, ethniquement indéfinissable, l'on rencontre, mélangées comme les dessins d'une mosaïque, des agglomérations cambodgiennes, annamites, moï, soit métissées entre elles, soit simplement juxtaposées ; la région est exploitée par des commerçants et des bucherons annamites, qui, dès le jour de la conquête, à la fin du xviii^e siècle, ont appris à connaître le chemin des forêts précieuses que, depuis lors, ils exploitent sans relâche ; et c'est ainsi qu'ils fréquentent et contaminent les villages, s'avancant toujours plus avant dans l'intérieur, comme des termites au cœur d'une poutre, ne laissant derrière eux que des résidus abâtardis, des produits avariés par l'alcool, les maladies contagieuses et le joug administratif. De ce côté, l'intrusion pacifique des Annamites est plus funeste aux Moï que les brutales razzias des Laotiens et des Cambodgiens ; celles-ci ne faisaient qu'ébrancher et élaguer le tronc resté vivace de la race ; celle-là le ronge et le pourrit jusqu'au cœur.

§ 9. — LES MOÏ DE LA CHAÎNE ANNAMITIQUE

AVANT L'OCCUPATION FRANÇAISE

Moï du Khanh-Hoa. — Si la domination annamite sur les Moï de Cochinchine est relativement douce, il n'en est pas de même, de l'autre côté de la chaîne, sur les peuplades du Sud-Annam. Au Khanh-Hoa, cependant, les populations sauvages des cantons de Ninh-Hoa et de Nhatrang sont restées plus fières et plus vigoureuses et, dans la province même, l'élément cham est insignifiant. Les autorités annamites comptent encore avec les tribus et les fermiers de l'impôt, qui fonctionne ici comme dans tout le reste de l'empire, ne parviennent souvent qu'avec peine à réunir la moitié du tribut, en rusant et en bataillant toute l'année, sans jamais cependant employer la violence.

Voici quelle est, à notre installation en Annam, la répartition de l'assiette de l'impôt chez les Moï du Khanh-Hoa ¹.

Noms des cantons	Nombre de ly	Nombre de sach	Nombre d'inscrits	Répartition de l'impôt	
				I. En deniers	II. En nature
I. Moï de Binh-Nguyên (Huyen de Tân-Dinh)					
1. Moï dit So'n-Mang . . .	»	7	»	»	800 livres de cire affermées au Thù'a-biên de Tru'ông-thanh
2. Moï Hà-Dê . .	»	2	»	»	
Total. . . .	»	9	»	»	
II. Moï de Ninh-Hóa					
1. Moï de Ninh-Hóa	»	2	»	»	
III. Moï de Nhatrang (Phu de Giêng-Khánh)					
1. Moï So'ng-Mang	»	21	»	»	25 barres d'argent affermées au Thù'a-biên de Tru'ông-thanh
2. Moï Hà-Dê . .	»	2	»	»	
Total. . . .	»	23	»	»	
IV. Moï de Phanrang (huyen d'An-Phu'ôc)					
1. Ninh-Gia . . .	3	12	79	59 lig. 8 tien	{ 1 livre de corne de rhinocéros (valeur 125 lig.). 28 livres 2 onces de fer (valeur 15 lig.). 80 livres 12 onces de fer (valeur 45 lig.). 40 livres d'ivoire (val. 120 lig.). 1 livre de corne de rhinocéros (valeur 12 lig.). 88 livres de fer (valeur 50 lig.). 3 livres 5 onces de cire (valeur 30 lig.).
2. Tù-Trà	4	20	159	76 » 6 »	
3. Trà-Du'ông . .	4	13	14	144 » 1 »	
4. E-Lâm	3	14	176	183 » 5 »	
Total. . . .	14	59	428	464 lig.	{ 2 liv. cornes rhinocéros. 40 livres ivoire. 3 livres 5 onces de cire. 196 livres 14 onces de fer. } valant 480 lig.

¹ Tous ces détails administratifs sur les Moï du Khanh-Hoa sont tirés de Brière : *Notice sur les Moï du Binh-Thuan et du Khanh-Hoa*, in *Excursions et Reconnaissances*, XIV, n° 32, 1890, pp. 235-272.

Soit, comme total général de l'impôt du Khanh-Hoa :

	Nombre de cantons	Nombre de ly	Nombre de sach	Nombre d'inscrits	Impôt en deniers		Impôt en nature				Affermage en barres d'argent
					Ligatur.	Tien	Cire	Corne de rhinocér.	Fer	Ivoire	
Binh-Nguyen . .	2	»	9	»	»	»	800 l.	»	»	»	»
Ninh-Hoa. . . .	1	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»
Nhatrang. . . .	2	»	23	»	»	»	»	»	»	»	25
Phanrang . . .	4	14	59	428	464	»	3,5	2 livres	196 l. 14	40 liv.	»
							valant 480 ligatures				
Khanh-Hoa. . .	9	14	93	428	464	»	803,5	2	196,14	40	25 bar.

Voici, maintenant, quelques détails sur la façon dont est alors pratiquée la perception de cet impôt.

Dans la région de Ninh-Hoa, lorsque le fermier a obtenu des Moï tout ce qu'il paraît possible d'en tirer, les mandarins sont prévenus.

« L'un d'eux se transporte en grande pompe et avec un appareil destiné à frapper l'imagination des sauvages, non pas au lieu ordinaire des transactions (Binh-Nguyen, à 15 kilomètres au Nord-Ouest du marché de Ninh-Hoa), mais reste prudemment à 2 kilomètres de ce marché, au lieu dit *Tru'ong-Sáp*. Il reçoit les impôts en nature, dont les présents pour les autorités provinciales et leur suite augmentent singulièrement la valeur. Le tout est transporté à la citadelle, et la part qui revient à la cour de Hué est emballée, cachetée et dirigée sur la capitale.

« En retour, les Moï sont conviés à un grand festin dont les frais sont supportés par les fermiers, et il se tient au même endroit, pendant quatre ou cinq jours, une sorte de marché franc ou de foire qui donne lieu à de nombreux échanges. Pour se dédommager de tous ces frais, le *thu-ngu'* laisse à des sous-fermiers le droit de commercer dans telle ou telle région des montagnes, se réservant toujours la faculté d'écouler par leur intermédiaire une certaine quantité de marchandises.

« Fermiers et sous-fermiers entretiennent en outre une population flottante de parasites, qui, sous la dénomination de guides, domestiques, etc., acceptent de transporter en plein pays moï les marchandises du *thu-ngu'* avec autorisation de se livrer à un petit trafic pour leur compte personnel. Ils se font également les commissionnaires des particuliers et surtout des Chinois. Il s'est ainsi formé aux environs de Binh-Nguyên un véritable repaire de gens sans aveu, adonnés passionnément à

¹ La création des *thu-ngu'* — fermiers des impôts — remonte aux premières années du règne de Gia-Long. Elle date de 1824 pour les cantons moï du Qu. Ngai.

l'opium, capables de tout, et dont la présence n'a pas peu contribué à la réputation d'insécurité et de pays mal famé dont jouit la vallée de Ninh-Hoa.

« Ainsi donc le trafic s'opère, soit directement par les Moï qui viennent avec des chevaux de bât ou des éléphants chargés des produits d'échange, soit par les agents des fermiers qui ne reculent pas devant l'ascension des montagnes et poussent vers l'Ouest jusqu'à sept et dix journées de marche. On assigne généralement à chaque tournée commerciale chez les Moï une durée d'un mois, aller, retour et séjour.

« Les gens du pays prétendent qu'en se dirigeant constamment vers l'Ouest, on arrive après vingt et un jours de marche sur le bord d'un large fleuve qui fait un grand coude vers l'Ouest pour se diriger ensuite vers le Sud. C'est probablement le Mékong aux environs de Kratié »¹.

Ces détails nous montrent que, bien avant l'occupation française, les trafiquants et fermiers annamites de la région de Ninh-Hoa pénétraient chez les Radê du Darlac et y faisaient un important commerce, qui continuera d'ailleurs, mais plus honnêtement, sous notre occupation.

Les principaux produits d'échanges sont, déjà à cette époque, les fameux gongs chinois et tonkinois si prisés des sauvages. Les larges gongs plats chinois — les *knah* des Radê — valent alors environ 25 piastres la pièce. Ceux du Tonkin, renflés au milieu, vendus par jeux de trois — un grand, un moyen, un petit — ont la même valeur qu'un grand gong chinois ; ils sortent des fonderies de Hanoï et de Nam-Dinh. C'est contre ces objets que les fermiers annamites se procurent ivoire, chevaux et parfois aussi des éléphants. Un *knah* est échangé contre un kilo de bois d'aigle, une corne de rhinocéros, 10 à 14 kilos d'ivoire, un beau cheval ou deux chevaux ordinaires.

Un éléphant adulte vaut de 50 à 80 piastres², mais c'est le sel, denrée de première nécessité pour les Moï, qui constitue l'article d'échange le plus courant ; les fermiers le livrent avec un bénéfice de 70 à 100 0/0 ; peu à peu, cependant, les relations commerciales s'établissent entre l'Annam et les établissements étrangers voisins ; les jonques chinoises de Canton, Hongkong et Singapore se mettent à apporter dans les ports d'Annam les cotonnades anglaises que les trafiquants annamites introduisent en région moï et sur lesquelles ils réalisent des bénéfices de 60 à 70 0/0. Sur les perles et les verroteries, le gain est de 100 0/0, de 120 0/0 sur le fil de laiton, de 110 0/0 sur les couvertures de laine teintes, de 150 0/0 sur les porcelaines et les jarres chinoises.

Ces transactions ne tardent cependant pas à profiter surtout aux Chinois de plus en plus nombreux de Ninh-Hoa ; grâce à leurs aptitudes commerciales, ils se trouvent rapidement en mesure d'avancer à crédit aux fermiers et sous-fermiers annamites les marchandises dont ceux-ci ont besoin.

En plus des produits précieux susmentionnés, les *thuôc-lai* — c'est l'appellation

¹ Brière, *op. cit.*, pp. 236-237.

² Il faut tenir compte de la valeur de la piastre, qui, à cette époque, était bien supérieure à celle qu'elle a depuis quelques années. La piastre mexicaine était alors la seule employée et valait environ 4 fr. 50.

la plus commune donnée aux fermiers annamites — obtiennent des Moï, porcs, maïs, riz de montagne, rotin, bétel et surtout cire. Les Moï, d'ailleurs, se rendent également dans la plaine, à Binh-Nguyen, apportant notamment, sur des juments et des éléphants de bât, de véritables chargements de graines de ricin.

A Ninh-Hoa, les échanges ont lieu au comptant entre Moï et Annamites.

Les Moï de Nhatrang, plus craintifs, malingres et pauvres, sont déjà moins bien traités que leurs frères plus vigoureux et plus turbulents de Ninh-Hoa ; chez eux, les fermiers et leurs agents se livrent sans impunité aux abus que permet la pauvreté des tribus. En cet hinterland, l'ivoire, la corne de rhinocéros et le bois d'aigle sont très rares et il faut, pour se les procurer, s'enfoncer très avant dans les montagnes, particulièrement épaisses et impénétrables en arrière du Khanh-Hoa méridional ; aussi, les fermiers, appelés ici *thù'a-biên*, doivent-ils faire des avances aux chefs pour les décider à accepter leurs marchandises ; eux et leurs agents en sont réduits à transporter eux-mêmes leur pacotille ; puis, ils reviennent, quelque temps après, chercher les produits que les Moï leur ont promis en échange.

Ici, comme chez les sauvages de Ninh-Hoa, les Moï les plus rapprochés de la plaine acceptent de servir d'intermédiaires entre les fermiers et les tribus éloignées. Jusqu'en 1886, existe, en outre, une catégorie de Moï « dits *Mois trăn*, dont l'occupation consistait à approvisionner, moyennant une somme insignifiante et trop souvent gratuite, les mandarins, leurs familles et les employés de la citadelle. Les denrées ainsi réquisitionnées affluaient parfois en telle abondance que le surplus était vendu dans les marchés voisins, au profit des mandarins bien entendu. Un autre village fournissait le charbon de bois, etc. »¹.

Dans la région de Nhatrang, c'est le sel qui constitue le principal produit d'échange ; les *thuộc-lai* le vendent avec un bénéfice de 50 à 60 0/0. Les cotonnades rapportent du 50 0/0, le fer forgé (haches, serpes, pioches) du 50 0/0, les perles et la verroterie, du 90 à 100 0/0, l'alcool de riz, du 10 à 15 0/0. Les marchandises sont troquées contre des porcs, du bétel, du maïs, du riz, mais surtout des rotins et de la cire. Le bétel est principalement cultivé par les Moï de Ba-Nghoi.

« Quelques hameaux moï travaillent aussi aux rizières pour le compte des Annamites, notamment entre la citadelle [du Khanh-Hoa] et le tram de Hoa-Tan et à Ba-Nghoi, dans le fond de la baie de Camranh »².

Depuis 1879 environ, des ordonnances royales prohibent l'exploitation du bois d'aigle, de l'ivoire et des cornes de rhinocéros ; les peines édictées sont des plus sévères, et vont jusqu'à la décapitation avec exposition de la tête ; malgré cette défense, les Moï de Nhatrang et de Camranh, qui ont la bonne fortune de se procurer du *ky-nam* ou des défenses d'éléphant, voient vite ces riches denrées passer entre les mains des Chinois, qui les expédient clandestinement en Chine.

Moï du Binh-Thuân. — Au Binh-Thuân, le commerce chez les Moï et le recouvrement de l'impôt sont affermés, comme dans tout le reste de l'Annam, aux *thuộc-lai*, connus ici sous le nom de *tông-dich*, et qui ont seuls le droit exclusif de trafiquer avec

¹ Brière, *op. cit.*, p. 240.

² Brière, *op. cit.*, p. 240.

les Moï. Cependant, la cour de Hué a établi dans la plaine des marchés spéciaux, appelés *phu-tru'o'ng*, particuliers au Binh-Thuân, et affermés aux villages sur le territoire desquels ils sont installés. Les Moï n'ont pas le droit d'aller commercer ailleurs.

Les sauvages, qui sont, de ce côté, en relations avec les Annamites, sont les Orang-Glai, les Churu et les Koho (Kahov). Ils paient l'impôt aux autorités annamites, qui les ont placés sous l'autorité directe des *tông-dich*; ces fermiers, au nombre de trois au moins pour le Binh-Thuân, résident dans la plaine et sont, en outre, chargés de régler les querelles qui s'élèvent entre les sauvages de leur juridiction.

Voici quelle est, administrativement, l'organisation de l'impôt que doivent acquitter les divers cantons moï.

Noms des cantons	Nombre de ly	Nombre de sach	Nombre d'inscrits	Impôt	
				En deniers	En nature
I. Moï de Phanthiet (Phu de Hâm-thuân)					
1. Ngàn-Chu' . .	3	11	138	91 ligatures	30 liv. 12 onces de cire. 20 livres d'ivoire. 1 livre de corne de rhinocéros. 87 livres de cire. 1 livre de corne de rhinocéros.
2. Cam-Thang . .	3	11	155	80 lig. 8 t.	
3. Châu-Trung . .	3	12	236	242 ligatures	
4. Khánh-Nhơn . .	»	3	50	437 ligatures	
Total.	9	37	579	850 lig. 8 t.	117 livres 12 onces de cire. 20 livres d'ivoire. 2 livres de corne de rhinocéros
II. Moï de Phanri (Huyen de Hoà-Du)					
1. Trà-Nang . . .	3	13	168	184 lig. 8 t.	2 livres de corne de rhinocéros. 30 livres d'ivoire.
2. Dang-Gia . . .	2	7	87	29 lig. 7 t.	
3. Gi-Trang . . .	5	19	216	220 lig. 2 t.	50 livres d'ivoire.
4. Bà-Tuôn . . .	4	16	152	159 lig. 9 t.	1 livre de corne de rhinocéros. 176 livres 14 onces fer travaillé. 1 livre de corne de rhinocéros.
5. Dinh-Vân . . .	4	17	227	189 lig.	
6. Tinh-Túc . . .	4	19	152	150 lig.	
7. La-Bá.	»	5	45	76 lig. 1 t.	3 livres 14 onces de miel. 7 livres 8 onces de cire. 170 livres de potasse.
Total.	22	96	1.047	1.009 lig. 7 t.	176 livres de fer. 50 livres d'ivoire. 37 livres 8 onces de cire. 4 livres de corne de rhinocéros. 170 livres de potasse. 3 livres 14 onces de miel.

Ce qui donne, pour le Binh-Thuân, un total de :

	Nombre de cantons	Nombre de ly	Nombre de sach	Nombre d'inscrits	Impôt en deniers		Impôt en nature					
					Ligat.	Tien	Cire	Ivoire	Cornes rhino.	Fer	Potas.	Miel
Phanthiet .	4	9	37	579	850	8	117,12	20	2			
Phanri. . .	7	22	96	1.047	1.009	7	37,8	50	4	176	170	3,14
Total . .	11	31	133	1.626	1.860	5	156	70	6	176	170	3,14

Les Orang-Glai sont divisés en deux cantons, celui de Tra-Duong ou Moï à hôtel (Moï Cathia), et celui de Thang-thua-thuong-lam, comprenant les Moï du faux Varella. Leur impôt, perçu par le sous-chef de canton de Kinh-Dinh, s'élève à 20 ligatures 9 tien.

Les Moï de la vallée de Phanrang forment le canton de Elam, qui va de la rive gauche de la rivière à la mer, en laissant de côté la région du faux Varella. Au Nord-Ouest de ce canton, les tribus sauvages, appelées Moï Be et M. Ha-Luong par les Annamites, dépendent nominalement de Elam, mais trafiquent en réalité avec Nha-trang; aussi, le tông-dich, n'en pouvant rien tirer, les abandonna, moyennant cinq barres d'argent, à son collègue, le thu'a-biên de Nhatrang.

Entre les cantons de Elam et de Thang-thua-thuong-lam. se trouvent les « Moï du Ky-Nam » (bois d'aigle) ou Moï Huong. Leur impôt est ainsi fixé :

- 1 livre 8 luong de ky-nam, d'une valeur de 360 ligatures.
- 1 livre de tram-hu'o'ng¹, d'une valeur de 15 ligatures.
- 1 livre d'écorce de ky-nam, ou toc-hu'o'ng, d'une valeur de 1 ligature 5 tien.

Les Churu forment les cantons de Ninh-Gia et de Thu-Tra; ils relevaient jadis de Phanri.

Les Koho fournissent les défenses d'éléphant et les cornes de rhinocéros, mais les fermiers ne les obtiennent que par voie d'échanges, car cette tribu, plus éloignée, est aussi plus indépendante.

A toutes ces sommes, il faut en outre ajouter le produit d'affermage des phu-truo'n'g, qui se décompose annuellement ainsi :

Phu de Ninh-Thuân (Phanthiet)

- a) Phu-Tru'o'ng de Giang-Nam 1.000 lig.
- b) Phu-Tru'o'ng de Vang-Khé (village de Phu-Lai) 644 lig.

¹ Ky-Nam inférieur.

Huyen de Hoa-Da (Phanri)

- a) Phu-Tru'o'ng de Xuân-Yên 2.160 lig.
- b) Phu-Tru'o'ng de Hoc-Trôm 720 lig.

Phu de Ninh-Thuân (Phanrang)

- a) Phu-Tru'o'ng de Mai-Nuong (village de Dat-Nhom). 906 lig.
 - b) Phu-Tru'o'ng de Thi-Ni (village de Thai-Giao) . . 704 lig. 4 t. 20 s.
 - c) Phu-Tru'o'ng de Xich-Hau (village de Thai-Dinh) . 247 lig. 7 t. 50 s.
- Soit un total de 6.382 lig. 1 t. 70 s.

En y ajoutant les autres impôts réguliers précités, l'on obtient donc pour toute la région moi, au Sud du Varella, jusqu'à la Cochinchine ¹ :

Désignation des impôts Moi	En deniers		En nature						Affermage en barres d'argent	
	Ligatures	Tien	Cire	Cornes rhinocér.	Fer	Ivoire	Potasse	Miel		Bois d'aigle
Moi du Khanh-Hoa (y compris Phanrang)			l. o.	l.	l. o.			l. o.		barres
Moi du Binh-Thuân	464		803,5	2	196,14	40	»	»	»	25
Moi du Ky-Nam	1.860	5	156	6	176	70	170	3,14	»	»
Impôt des Phu-Truong Orang-Glai de Tra-Duong et Thang-lhua-thuong-tam	»	»	»	»	»	»	»	»	val. 376 l. 5 t	»
Impôt des Phu-Truong Orang-Glai de Tra-Duong et Thang-lhua-thuong-tam	6 382	1,70	»	»	»	»	»	»	»	»
Moi Be	20	9	»	»	»	»	»	»	»	»
Moi Be	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5
Total	8.727	15,70	959,5	8	372,14	110	170	3,14	376,5	30

Mais, au Thuân-Khanh ², il faut, en plus de l'impôt, tenir compte d'une autre taxe déguisée, tout à fait spéciale à la province, et qui pèse très lourdement, non seulement sur les Moi et les Cham, mais aussi sur les Annamites. Cette taxe est le système des redevances appelé Hó-a-Cò et Hó-a-Mài.

« Le Hó-a-Cò (louer avec accord) s'applique dans le cas suivant :

« Lorsque les autorités provinciales ont à exécuter des travaux d'une certaine importance, tels que réparation ou construction de maisons des mandarins, jonques de transport, ponts, etc., elles établissent sur un cahier *ad hoc*, le devis estimatif des matériaux, des journées d'ouvriers dont elles auront besoin.

« Une expédition de ce cahier est envoyée au ministère des Travaux publics, qui

¹ Tous ces renseignements sont tirés de Brière, *op. cit.*

² Le Thuân-Khanh est l'ensemble des deux provinces de Binh-Thuân et Khanh-Hoa.

la retourne après l'avoir examinée et déterminé la quantité de matériaux, le nombre d'ouvriers à employer, de corvées et de jonques à réquisitionner. Selon les cas, les mandarins font couper les bois directement par leurs hommes ou les font acheter sur le lieu de production.

« Les ouvriers et coolies sont réquisitionnés moyennant la nourriture et un salaire journalier »¹. Naturellement, Moï et Cham seuls forment la main-d'œuvre ainsi requise.

« Hó-a-māi (acheter avec accord) s'entend de la fourniture des divers produits nécessaires à la cour de Hué pour les fêtes, les réparations du palais, les besoins de la famille royale, etc. Le Ministère des finances envoie dans chaque province une liste des objets à acheter, suivant la production spéciale au pays : ky-nam, tók-hu'o'ng, paillettes, nattes ou feuilles de latanier, huile de con-rai, résine, nerfs de cerf, peau de rhinocéros, bois d'essence précieuse, etc., etc. »²

En 1889, la cour demandait à la région de Phanrang, 160 grosses pièces de bois, 35 livres de tram-hu'o'ng, 33 livres de tók-hu'o'ng, 7 défenses d'éléphants, 45 livres de peau de rhinocéros, 40 livres d'ailerons de requin.

Pour les régions de Phanri et Phanthiet, étaient exigées diverses quantités de huong-vai, des cornes de rhinocéros, des rotins, des feuilles de latanier blanchi, des paillettes, des torches résineuses, des bois de construction en sao, et des pièces de go.

« Au reçu de l'ordre du ministère, les autorités provinciales font procéder aux achats par les soins des phu et huyen et ces derniers emploient généralement comme intermédiaires soit les thong-dich ou les thu-ngu', soit les chefs des cantons voisins des Moï.

« Le prix des acquisitions est déterminé d'avance et fixé sur une base modérée, de façon à ne jamais dépasser la valeur d'estimation à Hué »³.

Le hó-a-cò et le hó-a-māi étaient ainsi « une sorte de transaction, de trafic entre le gouvernement et ses administrés, opération calculée de telle façon que l'une des deux parties ne soit jamais exposée à un aléa ni à une perte. De plus, les commandes, en passant par les divers intermédiaires, grossissent d'une façon extraordinaire et deviennent un fléau pour les Moï et les Cham. En 1888, le sach moï de Cho-Du, région de Tam-Linh, émigre chez les Moï de Long-Thanh pour échapper à un hó-a-māi écrasant. »

Théoriquement et d'après les règlements de l'administration annamite, les acquisitions de hó-a-cò et hó-a-māi devaient être payées aux trois cinquièmes de leur valeur et les deux autres cinquièmes devaient être versés après la réception définitive à Hué. En pratique, jamais aucune rétribution n'était donnée et les hó-a-cò, hó-a-māi étaient, en réalité, des impôts additionnels, éminemment vexatoires et ruineux.

La province est, de plus, livrée aux sinistres fantaisies d'une institution spéciale au Binh-Thuân, celle des Hò-Mò, « composés de soi-disants défricheurs de champs, défenseurs jurés de l'empire, prétendus miliciens en permanence », en réalité exonérés d'impôt, ramassis de gens sans aveu, bons à tout faire. Cette institution, organisée

¹ Brière, *op. cit.*, p. 247.

² Brière, *op. cit.*, p. 248.

³ Brière, *op. cit.*, p. 248.

vers 1860, était dirigée, à la veille de notre installation, par différents chefs dont le plus important est le quan Tu'o'ng, parent du fondateur ; il commande à cinq grands villages de Hô-Mô et à un grand nombre d'hommes de la corporation dispersés dans beaucoup de hameaux. Son principal domicile est chez les montagnards, à deux jours à l'Ouest de Phanrang, aux villages de Tavêk et de Hamœu Barau : c'est lui qui, depuis 1877, avec la complicité des mandarins, fait peser sur les Cham et les Moï de la province le joug le plus odieux, la plus effroyable tyrannie.

Il faut lire dans Aymonier ¹, qui visita le Binh-Thuân en 1885, le détail des incroyables abus auxquels se livrent sur les Moï ce potentat éhonté et les fermiers, ses imitateurs : l'on verra quel était le sort des malheureuses populations sauvages, livrées sans défense à la férocité des vainqueurs.

Terrorisée, une partie des Orang Glai s'enfuit dans les montagnes du Nord. Les buffles, les bœufs, les cochons des sauvages passent dans les mains des mandarins et des fermiers ; les Orang-Glai, plus doux et les plus rapprochés de la côte, sont odieusement pressurés, spoliés, emprisonnés, ruinés.

« En 1884, une épidémie fit périr une quantité de buffles des sauvages. Taxant les villages, le quan-Tu'o'ng se fit remettre toutes les peaux ».

La condition des Churu et des Koho n'est pas meilleure ; cornes de rhinocéros, cornes molles de cerfs, porcs, maïs, ortie de Chine (ramie), cardamome sauvage, ivoire, buffles, chevaux, cochons, rotins, paillettes, fer, cire, peaux et cornes diverses, ligatures sonnantes, plastrons de tortue, tout est exigé impitoyablement, aussi bien d'eux que des Orang Glai, sans aucune mesure, par l'arbitraire le plus sauvage ; les esclaves, les gongs, doivent remplacer les articles manquants et encore les malheureux Moï sont-ils le plus souvent, en outre, frappés, emprisonnés et vendus. L'exploitation des marchés — les phu-tru'o'ng — donne lieu à d'autres abus aussi monstrueux ; là, les fermiers tiennent les sauvages par la vente du sel qu'ils ne leur vendent qu'avec la plus grande parcimonie ; aussi, les Moï sont-ils forcés de revenir sans cesse et de sans cesse passer par les exigences des fermiers. « Il y en a qui font 15 à 20 jours de marche pour recevoir le sel d'un mois ou deux. De la part de ces malheureux, ce sont des allées et venues continuelles par des chemins impossibles, dans les forêts infestées de bêtes féroces qui les forcent généralement à passer les nuits sur les branches des arbres. J'ai vu en foule des vieillards, des femmes, des enfants, venus ainsi leur hotte sur le dos, avoir les articulations raidies au possible, criant de douleur pour s'accroupir et se relever » ².

La vente du sel, en dehors des fermiers, est sévèrement défendue et réprimée ; quant aux denrées qu'apportent les pauvres montagnards, elles sont vendues à des prix dérisoires, imposés par l'intimidation ou la force.

« En janvier 1885, il y eut prohibition momentanée, mais générale de vendre du sel aux Hoi ³ et aux Moï sous prétexte qu'on craignait un mouvement » ⁴.

¹ Aymonier, *Notes sur l'Annam*, I, *Le Binh-Thuân*, in *Excursions et Reconnaissances*, X, n^o 24, juillet-août 1885, pp. 199-340.

² Aymonier, *op. cit.*, p. 325.

³ Nom que les Annamites donnent aux Cham.

⁴ Aymonier, *op. cit.*, p. 326.

(ky-nam) se vend, en Annam, 3 piastres l'once ; la seconde qualité (tram hu'o'ng), 2 piastres l'once ; la troisième qualité (tôc-hu'o'ng), 1 piastre l'once.

Les défenses d'éléphant sont échangées contre la valeur de cinq à vingt buffles ; elles sont achetées par les Chinois à des prix variant suivant l'état et le poids global de la paire ; une paire de 30 à 40 kilos vaut de 300 à 400 piastres ; une paire moyenne de 15 kilos ne vaut que 100 piastres ¹.

Leur exportation en Chine laisse encore, tous frais payés, un bénéfice net du quart, souvent du tiers de la valeur.

La corne de rhinocéros, qui vaut de cinq à dix buffles chez les Moï, se vend, en Annam, 10 à 15 piastres l'once quand son poids total ne dépasse pas 1.500 grammes.

« Au-dessus, le prix monte proportionnellement de 15 à 20 piastres par fraction.

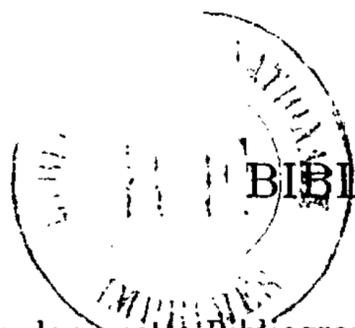
« Une corne de la hauteur d'une coudée, bien régulière et sans aucun défaut, se disputerait entre 300 et 500 piastres ». Il faut, cependant qu'elle soit relativement fraîche.

Moï de la cannelle (Qu. Nam). — Au Quang Nam, l'hinterland moï est en relations très suivies avec la côte grâce au commerce de la cannelle, qui se vend en Chine en grande quantité. Quoique le cannellier se trouve un peu partout dans la chaîne annamitique, il est plus spécialement abondant en arrière du Quang-Nam et cette région, qui produit à elle seule presque toute la cannelle exportée d'Indochine, s'étend depuis les sources de la rivière de Cu-Dê, près de Tourane, jusqu'à la limite méridionale du Quang-Ngai ; cette zone est limitée, à l'Est, par l'aire d'habitat des Annamites et, à l'Ouest, par la chaîne de partage. La précieuse laurinée, qui est cultivée par les Moï, se rencontre également à l'état sauvage et les Moï savent lui donner les soins nécessaires et l'exploiter de façon rationnelle.

Suivant la tradition, ce sont les Chinois qui, au siècle dernier, révélèrent aux Annamites et aux sauvages la valeur du produit que l'on pouvait tirer de cette plante. Durant le règne de Gia-Long, le commerce de la cannelle demeure libre de toute entrave, mais il est probable que les Chinois ont déjà commencé à le monopoliser. Dès son avènement au trône (1820), Minh-Mang donne le monopole de ce commerce à son frère Kiên-An et ce dernier, pour s'assurer la rentrée des produits qu'il comptait en retirer, provoque une ordonnance royale, qui établit les *lānh-māi*, les *lāi-buôn*, les *dich-mau*, etc., qui, depuis cette époque, ont, en fait, le monopole de l'achat de la cannelle chez les Moï. Cette mesure a pour résultat d'arrêter net l'expansion annamite dans la région montagneuse. Cette expansion, énergiquement menée sous Gia-Long, en même temps qu'au Quang-Ngai, avait amené les Annamites à s'établir solidement dans les vallées du Song Thu-Bong et du S. Tan.

Les nouveaux colons annamites étaient des gens peu recommandables et les sauvages se vengeaient de leurs exactions en les venant piller de temps à autre. Les marchés de Tramy et de Phu'o'c-so'n étaient déjà fondés, mais avaient eu gravement à souffrir des

¹ La piastre, de valeur variable, vaut alors de 8 à 9 ligatures pour une valeur de 2 fr. 40. Cet ivoire n'atteint jamais les proportions de l'ivoire d'Afrique et les défenses d'un poids supérieur à 30 ou 40 kilos la paire sont très rares. Leur cours est supérieur à celui qu'il atteint en Europe.



BIBLIOPHIE

L'on ne trouvera dans cette Bibliographie que les ouvrages traitant des tribus moï et de leur pays. Les ouvrages qui ont spécialement trait à l'histoire indochinoise (Champa, Cambodge, Annam, Laos, etc.), et dont nous nous sommes servis pour notre Essai d'histoire, ont été indiqués à leur place dans les notes qui accompagnent le texte.

- ACHARD (E.-L.). — Rapport sur une mission d'études dans le Sud-Annam, in *Bulletin économique de l'Indo-Chine*, 1902, août, pp. 547-570, 1 carte h. t.
— *Annales de la propagation de la foi*, 1851, pp. 133-142.
- AYMONIER (E.). — Recherches et mélanges sur les Chames et les Khmers, in *Excursions et Reconnaissances*, n° 8, 1881, pp. 319-351 et n° 10, 1881, pp. 167-187.
— Notes sur le Laos, in *Excursions et Reconnaissances*, VIII, n° 20, novembre-décembre 1884, pp. 315-386 ; IX, n° 21, janvier-février 1885, pp. 5-152 ; IX, n° 22, mars-avril 1885, pp. 155-348.
— Notes sur l'Annam (le Binh-Thuân), in *Excursions et Reconnaissances*, X, n° 24, juillet-août 1885, pp. 199-340.
— *Id.* (le Khanh-Hoa), in *Excursions et Reconnaissances*, XI, n° 26, mars-avril 1886, pp. 179-218 ; XII, n° 27, mai-juin 1886, pp. 5-30.
— Légendes historiques des Chames, in *Excursions et Reconnaissances*, XIV, n° 32, 1890, p. 145-206.
— Voyage dans le Laos. — *Annales du Musée Guimet*, 2 vol. in-8. Paris, E. Leroux, 1895, cartes.
— Notes sur les coutumes et croyances superstitieuses des Cambodgiens, in *Excursions et Reconnaissances*, n° 16, pp. 172 et sq.
- AUBARET. — Histoire et description de la basse Cochinchine. Paris, Imprimerie impériale, 1864, passim.
- AZÉMAR. — Dictionnaire stieng in *Excursions et Reconnaissances*, XII, n° 27, mai-juin 1886, pp. 99-106 ; XII, n° 28, juillet-août 1886, pp. 251-341.
— Les Stiengs de Brólam, in *Excursions et Reconnaissances*, XII, n° 27, mai-juin 1886, pp. 107-160 ; XII, n° 28, juillet-août 1886, pp. 215-250.
- Bⁿ. — Notes sur le Laos. La rivière d'Attopeu, in *Revue indo-chinoise illustrée*, 1^{re} série, 3^e volume, 1900, n° 8, mars, pp. 99-100.
- BARTHÉLÉMY (Marquis de). — En Indo-Chine, 1894-1895. Cambodge, Cochinchine, Laos. Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1899.
— Un voyage chez les Moïs-Stiengs vivant au pied de la chaîne du Djambra, in *Revue indo-chinoise*, 2^e série, 5^e volume, 1901, 8 avril, n° 129, pp. 300-302 ; 2^e série, 5^e volume, 1901, 15 avril, n° 130, pp. 327-328.
— Au Pays moï. Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1903, 17 gr. et 2 cartes.
- BAUDESSON (Cap.). — Deux ans chez les Moïs, in *Tour du Monde*. Tome XII. Nouvelle série, 1906, n° 29 à 32.
- BEL. — Mission au Laos et en Annam (Annam, Pays-Khas, Bas Laos), in *Bulletin de la Société de géographie*. Paris, 1898, 3^e trimestre, pp. 261-290.
- BERNARD (Dr Noel). — Les Khâs, peuple inculte du Laos français. Notes anthropométriques et ethnographiques, in *Bulletin de géographie historique et descriptive*, 1904, n° 2.

- BESNARD (H.). — Les populations moï du Darlac, in *B. E. F. E. O.* Tome VII, 1907, n° 1, janvier-juin, pp. 61-86.
- BISSACHÈRE (de la). — Etat actuel du Tonkin, de la Cochinchine et des royaumes de Cambodge, Laos et Lac-Tho. Paris, chez Galignani, 1842, 2 vol. v. pp. 23, 25, 75, 85, 146, 175, 200, 240, 263, 269-270 (Tome I) et pp. 20-21, 56-57, 100 et 148 (Tome II).
- BONIN. — De Tourane au Mékong, in *Bulletin de la Soc. de Géo.* Paris, 1896, 1^{er} trim., pp. 99-126, 1 carte h. t.
- BORRI (C.). — Relation de la nouvelle mission des Pères de la Compagnie de Jésus au royaume de la Cochinchine. Traduite de l'italien du P. Borri, par le P. Ant de la Croix. Rennes, M.DC.XXI, passim.
- BOUILLEVAUX (C. E.). — Voyage dans l'Indo-Chine (1848-1856). Paris, Victor Palmé, 1858, 1 carte h. t.
- L'Annam et le Cambodge. Voyages et notions historiques. Paris, V. Palmé, 1874, v. pp. 148-149, 151, 155, 156, 157, 506.
- BRIÈRE. — Notice sur les Moïs du Binh-Thuân et du Khanh-hoa, in *Excursions et Reconnaissances*, XIV, n° 32, 1890, pp. 235-272.
- Culture et commerce de la cannelle en Annam, in *Bulletin Economique de l'Indo-Chine* 7^e année, 1904, n° 33, pp. 935-950.
- CABATON (Ant.). — Dix dialectes indo-chinois recueillis par Prosper Odend'hal. — Etude linguistique, in *Journal asiatique*, 1903, mars-avril, pp. 265-344.
- Nouvelles recherches sur les Chams. Paris, E. Leroux, 1901, in-8°.
- Notes sur les sources européennes de l'histoire de l'Indo-Chine, in *Bulletin de la commission archéologique de l'Indo-Chine*, 1911.
- CANIVEY. — Notice sur les mœurs et coutumes des Moï de Dalat, in *Revue d'Ethnographie et de Sociologie*, 1912 (sous presse).
- CARRAU (P.). — Du commerce et de l'agriculture chez les Moïs, in *Excursions et Reconnaissances*, n° 14, 1882, pp. 270-293.
- CÉLORON DE BLAINVILLE. — Les Moïs de la région du Song-Ba et du Darlac, in *Revue de géographie*, LIII, 1903, pp. 128-147, 229 253.
- CHAPMAN. — Relation d'un voyage à la Cochinchine, imprimé pour la première fois dans l'*Asiatic Annual Register* de l'an 1801 ; traduite de l'Anglais par M. S. L., in *Annales des voyages, de la géographie et de l'histoire*, publiées par Malte-Brun 1809. Tome VII, v. pp. 63 et 65.
- CHÉON et MOUGEOT. — Dictionnaire de la langue chrau, in *Bulletin de la Société des Etudes indo-chinoises*, Saïgon, 1890, 2^e semestre, fasc. I.
- COTTES (Cap.). — De Hanoï à Saïgon par le haut Mékong et la chaîne annamitique, in *La Géographie*, XI, n° 2, 1903, 15 février, pp. 153-157, 1 croquis.
- COUSSOT (A.) et RUEL (H.). — Douze mois chez les sauvages du Laos. Paris, Challamel, 1898, cartes.
- CREVOST. — Considérations sur le commerce de la cannelle, in *Bulletin Economique de l'Indo-Chine*, 12^e année, 1909, n° 77, pp. 150-154.
- CUPET (Cap.). — Le Sud de l'Annam, in *Tour du Monde*, 1893, 1^{er} sem., nos 1681 à 1685.
- Voyages au Laos et chez les sauvages du Sud-Est de l'Indo-Chine. — Mission Pavie Géographie et voyages. Tome III, 15 cartes et 50 illustr. Paris, E. Leroux, 1900.
- DAMPRUN. — Monographie de la province de Savannakhet, in *Bulletin de la Société des Etudes indo chinoises de Saïgon*, n° 47, année 1904, 1^{er} semestre.
- DEBAY (Cap.). — Itinéraires entre Tourane et le Sékong, in *Société de Géographie, Comptes-Rendus*, 1895, n° 11-12, pp. 207-209, 1 croquis.
- L'A-Ta-Ouat et les massifs des hautes rivières de Hué et de Tourane, in *Bulletin Economique de l'Indo-Chine*. Saïgon, 1901, 4^e année, n° 41, pp. 983-987, 1 carte.
- DELINGETTE (A.). — Relation d'un voyage chez les Moïs. Paris, Imprimerie Kugelmann, 1895, pp. 100.

- DOUDART DE LAGRÉE. — V. Garnier.
- DOURISBOURE. — Hla mar ma bo'tho to'drong Ba lãng pang to'drong khop. Hongkong (Catéchisme et prières en bahnar).
— Dictionnaire bahnar-français. Hongkong, 1889.
— Les sauvages ba-hnars (Cochinchine orientale). Souvenirs d'un missionnaire. Paris, ancienne maison Douniol. P. Tequi, éditeur, 1904 (la 1^{re} édition est de 1873. Paris, de Soye).
- DUFRENIL. — La prise de possession du Laos en 1893, in *Revue indo-chinoise*, 11^e année. Tome X, n^o 85, 15 juillet 1908, pp. 11-32; n^o 86, 30 juillet 1908, p. 115-120.
- DURAND (le P.). — Les Moï du So'n-Phông, in *Bulletin de géographie historique et descriptive*, 1900, nos 1-2, pp. 284-322.
— Le Temple de Pô-Romé à Phanrang, in *B. E. F. E. O.* Tome III, 1903, n^o 4, note, p. 601.
— Les Archives des derniers rois Chams, in *B. E. F. E. O.* Tome VII, 1907, n^o 3-4.
- DUTREUIL DE RHINS. — Résumé des travaux géographiques sur l'Indo-Chine orientale, in *Bulletin de la Société de géographie*. Paris, 1880, janvier, pp. 5-33, 1 carte h. t.
Dai nam liêt truyên tiên biên « Collection de biographies du Dai-Nam, section préliminaire », passim.
- EBERHARDT (M^{me} G.). — Le futur sanatorium de l'Annam : le Langbiang, in *Tour du monde*. Tome XIV. Nouvelle série, 1908, n^o 25.
- FRAZER. — The golden Bough. London, Mac Millan and Co, 2^e édition, 3 vol. (vol. II).
— Le Rameau d'Or. Traduit par Stiébel et Toutain. Paris, Schleicher, 1903, vol. I, pp. 168 et sq.
- GARNIER (F.). — L'Indo-Chine, in *Tour du monde*, 1871, nos 548 à 553, 567 à 573; 1872, nos 596 à 599, 618 à 620; 1873, nos 643 à 648.
— Voyage d'exploration en Indo-Chine effectué pendant les années 1866, 1867 et 1868 par une Commission française présidée par M. le Capitaine de frégate Doudart de Lagrée. Publié par les ordres du Ministère de la Marine sous la direction de M. le lieutenant de vaisseau Francis Garnier. Paris, Hachette, 1873, 2 vol. et 1 atlas.
- GAUTIER (Lieut.). — Lettres, in *Société de géographie. Comptes-rendus*, 1832, n^o 8-9, p. 212-218; 1882, n^o 16, pp. 354-359.
— Voyage au pays des Moï, in *Excursions et Reconnaissances*, n^o 14, 1832, pp. 219-250, 1 carte h. t.
- GOURGAND — Les boisements de la vallée du Song Bé, in *Bulletin économique de l'Indo-Chine*, 6^e année, 1903, n^o 14, pp. 119-129, 1 carte h. t.
- GUERLACH (J.-B.). — Chez les sauvages ba-hnars, in *Les Missions catholiques*, 1884, 11, 18 et 25 janvier, 1, 8, 15 et 29 février, 15, 22 et 29 avril, 5, 12, 19 et 26 septembre.
— Mœurs et superstitions des sauvages ba-hnars, in *Les Missions catholiques*. 1837, 16, 23 et 30 septembre, 7, 14, 21 et 28 octobre, 4 novembre.
— Deux ans de captivité chez les Bahnars, in *Les Missions catholiques*, 1837, 11, 18 et 25 novembre, 2 et 9 décembre.
— Quelques notes sur les Sadet, in *Revue indo-chinoise*, 1905, 15 février, pp. 184-188.
— « L'Œuvre néfaste ». Les Missionnaires en Indo-Chine. Assassinat de Robert et d'Oden-d'hal. Mayrena, Roi des Sedang. Saïgon, Imprimerie commerciale, 1906.
- HAGUET (H.). — Notice ethnique sur les Moï de la région de Quang-Ngai, in *Revue indo-chinoise*, 1905, 15 octobre, pp. 1419-1426, 1 carte h. t.
- HAMY. — Notice sur les Penongs Piak, in *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*. 1878.
- HARMAND (D^r). — Voyage au Cambodge, in *Bulletin de la Société de géographie*. Paris 1876, octobre, pp. 337-367, 1 carte h. t.
— Les fles de Poulo-Condore, le haut Donnai et ses habitants, in *Bulletin de la Société de géographie*. Paris, 1877, mai, pp. 523-534.

- Excursion de Bassac à Attopeu, in *Bulletin de la Société de géographie*. Paris, 1877, septembre, pp. 239-247.
- De Bassac à Hué (avril-août 1877), in *Bulletin de la Société de géographie*. Paris, 1879, janvier, pp. 75-104, 1 carte h. t.
- Rapport sur une mission en Indo Chine. De Bassac à Hué, in *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 8^e série. Tome V, 1879, pp. 247-281.
- Le Laos et les populations sauvages de l'Indo Chine, in *Tour du Monde*. 1879, 2^e sem., nos 965 à 967 ; 1880, 1^{er} sem., nos 1006 à 1010.
- HOLBÉ (T. V.). — Les Poisons moi et recherches sur le Cáy Vòi-vòi. Montpellier, Imprimerie Serre et Roumegous, 1905.
- HUMANN. — Exploration chez les Moïs, 1888-1889, in *Bulletin de la Société de Géographie*. Paris, 1892, 4^e trim., pp. 496-514, 1 carte h. t.
- Excursion chez les Moïs indépendants, in *Excursions et Reconnaissances*, VIII, n^o 19, septembre-octobre 1884, pp. 27-42, 1 carte h. t.
- Khâm dinh dai nam hoi dien su' le « Répertoire administratif de l'empire annamite », passim.
- KEMLIN (le P.). — Les rites agraires des Reungao, in *B. E. F. E. O.* Tome IX, 1909, n^o 3, juillet-septembre, pp. 493-522. Tome X, 1910, n^o 1, janvier-mars, pp. 131-158.
- Les songes et leur interprétation chez les Reungao, in *B. E. F. E. O.* Tome X, 1910, n^o 3, juillet-septembre, pp. 507-538.
- Au pays jaraï, in *Les Missions catholiques*, 1909, 7, 14 et 21 mai.
- LAVALLÉE (A.). — Notes ethnographiques sur les diverses tribus du Sud-Est de l'Indo-Chine, in *B. E. F. E. O.* Tome I, 1901, octobre, pp. 291-311, 1 carte h. t.
- LECLÈRE (A.). — Un conte pnong : Prang et Iyang, in *Revue des Traditions populaires*, 1898, pp. 445-466.
- Mémoire sur une charte de fondation d'un monastère bouddhique où il est question du roi du Feu et du roi de l'Eau, in *Académie des Inscriptions et Belles-lettres. Comptes-rendus des séances de l'année 1903*, juillet-août, pp. 369-378.
- Légende djarai sur l'origine du sabre sacré par le roi du Feu, in *Revue indo-chinoise*, 1904, 31 mars, pp. 366-369.
- Les Pnongs, in *Mémoires de la Société d'ethnographie (section orientale et américaine)*, V, n^o 19, 1908, pp. 137-208.
- Monographie de la province de Kratié, in *Publications de la Société des études indo-chinoises de Saïgon*, 1908, III^e fascicule.
- LEMARIÉ. — La fertilité des terres du Lang-Bian, in *Bulletin économique de l'Indo-Chine*, 6^e année, 1903, n^o 17, pp. 325-328.
- LEMIRE. — Les pays des Moïs entre Qui-nhon (Annam) et le Mékong (Cambodge), in *Revue d'ethnographie*, 1889.
- Le Laos Annamite. Paris, Challamel, 1894, 3 cartes h. t.
- Voyage à travers le Binh-dinh jusqu'aux Moïs de Tèh Lakong, in *Bulletin de la Société de géographie de Lille*, 1894, juillet.
- LOUVET (abbé). — La Cochinchine religieuse. Paris, Leroux, 1885, 2 vol.
- MAITRE (Henri). — Note sur la tour chame du Nam Lieu (Darlac septentrional), in *B. E. F. E. O.* Tome VI, 1906, nos 3-4, juillet-décembre, pp. 342-344, 1 carte.
- Les régions moi du Sud Indo-chinois. Le Plateau du Darlac. Paris, Plon-Nourrit et C^{ie}, 1909.
- Das südliche Indochina, in *Petermanns' Mitteilungen*, 1912, sous presse, 1 carte h. t. et grav.
- MALGLAIVE (Cap. de). — Indo-Chine centrale : le pays des Kha, in *Tour du Monde*, 1893, 1^{er} sem., n^o 1694.
- Voyages au centre de l'Annam et du Laos. — Mission Pavie. Géographie et voyages. Tome IV, 13 cartes et illus. Paris, E. Leroux, 1902.
- MARINY ROMAIN (le P.). — Relation nouvelle et curieuse des royaumes de Tunquin et de Lao.

- Traduite de l'Italien du P. Mariny Romain, par L. P. L. C. Paris, Gervais Clouzier, M. DC. LXVI. passim.
- MASPERO. — Le royaume du Champa, in *T'oung-Pao*, 1910, 1911 et 1912.
- MATTEI. — L'affaire de Siam (1886-1896). Paris, Challamel, 1897.
- MERCIÉ. — Voyage de M. E. Mercié en Indo-Chine, in *Société de géographie, Comptes-rendus*, 1895, n° 13, pp. 296-302.
- MOUGEOT (Dr). — Un rapide voyage chez les Moïs, in *Bulletin de la Société des Etudes indo-chinoises de Saïgon*, 1887, 1^{er} semestre, pp. 23-44.
- Dictionnaire moïs-cham malais, in *Bulletin de la Société des Etudes indo-chinoises*. Saïgon, 1893.
- MOUROT (Henri). — Le Siam, le Cambodge, le Laos, in *Tour du monde*, 1863, 2^e sem., nos 197 à 204.
- Travels in the Central Parts of Indo-China (Siam), Cambodia and Laos, during the years 1858, 1859 and 1860. London. Murray, 1864, 2 vol.
- Voyage dans le royaume de Siam, de Cambodge et de Laos et autres parties centrales de l'Indo-Chine. Relation extraite du journal et de la correspondance de l'auteur par F. de Lanoye. Paris, Hachette, 1872, VIII, 335 p., carte, grav.
- MOULIÉ. — Culture et commerce de la cannelle dans la province du Quang-Nam (Annam), in *Bulletin économique de l'Indo-Chine*, Hanoi, 7^e année, 1914, n° 26, février, pp. 168-172.
- MOURA. — Le Royaume du Cambodge. Paris, E. Leroux, 1883, 2 vol. (vol. 1, passim).
- MOURIN D'ARFEUILLE. — Voyage au Laos, in *Revue maritime et coloniale*, 1872, mars, pp. 465-479.
- NAVELLE. — De Thi-nai au Bla, in *Excursions et Reconnaissances*, XIII, n° 29, septembre-décembre 1886, pp. 139-160; XIII, n° 30, janvier février 1887, pp. 211-342, 7 cartes h. t.
- NÉIS (Dr P.). — Rapport sur une mission scientifique faite chez les Moïs de l'arrondissement de Baria, du 15 mai au 15 juin 1880, in *Excursions et Reconnaissances*, n° 6, 1880, pp. 405-437.
- Rapport sur une excursion faite chez les Moïs, du 1^{er} novembre 1880 au 8 janvier 1881, in *Excursions et Reconnaissances*, n° 10, 1881, pp. 5-15.
- Explorations chez les sauvages de l'Indo-Chine, in *Bulletin de la Société de Géographie*. Paris, 1883, 4^e trimestre, pp. 481-504.
- Voyage de Kratieh à Stung-treng, in *Bulletin de la Société de géographie*. Paris, 1883, pp. 308-312.
- NÉIS (Dr P.) et SEPTANS (Lieut.). — Rapport sur un voyage d'exploration aux sources du Dong-nai, in *Excursions et Reconnaissances*, n° 10, 1881, pp. 15-81.
- NOUET. — Excursion chez les Moïs de la frontière Nord-Est, du 22 avril au 9 mai 1882, in *Excursions et Reconnaissances*, VIII, n° 19, septembre-octobre 1884, pp. 5-26.
- ODDÉRA. — Vocabulaire français che-ma, in *Revue indo-chinoise*, nouvelle série, tome XI, janvier 1909, n° 1, pp. 1-20.
- ODEND'HAL. — Les routes de l'Annam au Mékong (de Hué à Saravane et à Attopen), in *Revue indo-chinoise illustrée*. 1^{re} série. 4^e volume, 1894, n° 12, juillet, pp. 131-161. 5^e volume, 1894, n° 13, août, pp. 1-50.
- Itinéraires d'Attopen à la mer (journal de marche d'Odend'hal), in *Revue indo-chinoise*, 1908, n° 78, 30 mars; n° 79, 15 avril; n° 80, 30 avril; n° 81, 15 mai; n° 82, 30 mai; n° 83, 15 juin.
- ORLÉANS (Prince H. d'). — De Kratié à Nhatrang à travers la province du Darlac, in *La Géographie*, tome IV, n° 9, 15 septembre 1901, pp. 153-161, 1 carte.
- PARMENTIER (H.). — Nouvelles découvertes archéologiques en Annam, in *B. E. F. E. O.*, tome VI, 1906, n° 3-4, juillet-décembre, pp. 344-345.
- Inventaire descriptif des monuments chams de l'Annam. Paris, Leroux, 1909, gr. in-8 (1 volume de planches).
- PARMENTIER et DURAND. — Le Trésor des rois chams, in *B. E. F. E. O.*, 1905, n° 1-2, janvier-juin, pp. 1-46.

- PATTÉ (Paul). — Hinterland moï. Paris, Plon-Nourrit et Cie, in-16, 1 carte et 26 grav.
- PAVIE (Mission). — Géographie et voyages. II. Exposé des travaux de la mission (Troisième et quatrième périodes, 1889 à 1895), 8 cartes et 155 illustr. Paris, E. Leroux, 1906, pp. 90-93, 101-108, 162-173 et 179-187
- RHODES (le P. Al. de). — Histoire du royaume de Tunquin. Lyon, 1651, 1 carte h. t.
- ROULLET. — Notes sur les pins du Lang-Bian, in *Bulletin économique de l'Indo-Chine*, 12^e année, 1909, n^o 78, pp. 178-182.
- SCHREINER. — Abrégé de l'histoire d'Annam. 2^e édition. Saïgon, chez l'auteur, 1906, pp. 275, 281, 290, 408-412, 425, 434-435.
- SCHRÖDER. — Chronologie des souverains de l'Annam. Paris, E. Leroux, MDCCCIV, p. 8 et notet
- SEPTANS et GAUROY. — Reconnaissances dans le Cambodge et le Laos, in *Excursions et Reconnaissances*, n^o 12, 1882, pp. 536-552, 1 carte h. t.
- SYLVESTRE (J.). — Rapport sur l'esclavage, in *Excursions et Reconnaissances*, n^o 4, 1880, pp. 95-145.
- TAUPIN. — Huit jours au pays des Braous, in *Bulletin de la Société des études indo-chinoises*, Saïgon, 1888, 2^e semestre, fasc. 2, p. 49.
— Vocabulaire braou, in *Id.*, pp. 49-64.
- Thieu Binh-Thuan tinh man phi phu'o'ng lu'o'c phu bien. 8 chap. en 8 vol.
- TIEU-PHU-SU'. — Phu-man-tap-luc, ou notes diverses sur la pacification de la région des Moï, in *Revue indo-chinoise*, 1904, 15 avril, pp. 435-469; 15 mai, pp. 641-648; 31 mai, pp. 706-716; 15 juin, pp. 789-796.
- TOURNIER (Col.). — Notes sur la région Est du Bas-Laos, in *Bulletin Économique de l'Indo-Chine*. Saïgon, 2^e année, 1899, n^o 18, pp. 653-658. 3^e année, 1900, n^o 19, pp. 15-22.
— La province nouvelle du Darlac, in *Bulletin Économique de l'Indo-Chine*, 4^e année, 1901, avril, pp. 285-298.
- TRINQUET. — Le plateau d'An-Khè, in *Revue indo-chinoise*, 1906, 15 juillet, pp. 1061-1070; 30 juillet, pp. 1162-1165, 2 cartes h. t.
— Notes sur la tribu des Djarai (partie Sud-Ouest), in *Revue indo-chinoise*, 1906, 30 décembre, pp. 1903-1921.
— Le territoire de Lang ri, in *Rev. indo-chinoise*, 15-30 septembre 1908, pp. 346-383, cartes h. t.
- VASSAL (Mme G.). — Mes trois ans d'Annam. Paris, Hachette, 1912, in-16, v. chap. XII à XVIII.
- VERNEVILLE (Huyn de). — Notice sur la province de Binh-dinh (Annam), in *Excursions et Reconnaissances*, n^o 11, 1882, pp. 287-298.
- VILLAUME (le P. Louis). — Un souvenir de la persécution dans la mission de la Cochinchine orientale. Paris, imprimerie de S. Picquoin, 1889, 61 p.
- VAN WUSTHOF. — Voyage lointain aux royaumes de Cambodge et Laouwen par les Néerlandais et ce qui s'y est passé jusqu'en 1644. Annoté par Fr. Garnier, in *Bulletin de la Société de géographie*. Paris, 1871, septembre-octobre, pp. 249-289, 1 carte h. t.
- YERSIN (Dr.). — Les Moï de la Cochinchine et du Sud-Annam, in *Revue indo-chinoise illustrée*. 1^{re} série, 2^e volume, 1893, novembre, n^o 4, pp. 42-51, 1 carte h. t.
— Itinéraire de la côte d'Annam au Mékong. Quelques points géographiques en Annam, in *Société de géographie. Comptes-Rendus*, 1892, n^o 15-16, pp. 399-403.
— Voyage de Nhatrang à Stung-Treng, in *Bulletin de la Société de géographie commerciale*, tome XV, 1893, n^o 1, pp. 80-86.
— Lettres, in *Société de Géographie, Comptes-Rendus*, 1893, n^o 14, pp. 353-355; 1894, n^o 6, pp. 147-150; 1894, n^o 12, pp. 239-240.
- X. — Notes sur l'esclavage, in *Revue maritime et coloniale*, 1863, pp. 78-80.
- X. — La question siamoise, in *Revue indo-chinoise illustrée*, 1^{re} année, n^o 1, août, 1893, pp. 69-81, 2 cartes h. t.
- X. — Les Moï de Ta-my, in *Revue indo-chinoise illustrée*, 1894, juin, pp. 82-113, 1 carte h. t.
- X. — Le Sanatorium du Lang-Bian, in *Bulletin économique de l'Indo-Chine*, 2^e année, 1899, n^o 15, pp. 483-501.
- X. — Etude sur la délimitation des frontières de l'Annam-Laos, in *Revue indo-chinoise*, 2^e série, 3^e volume, 1900, n^o 68, 5 février, pp. 154-153; n^o 71, 26 février, pp. 212-213.